

## RD-CONGO



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2421 - MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015

## CPI

## Jean-Pierre Bemba et quatre co-accusés devant les juges



Fidèle Babala



Jean-Pierre Bemba

M<sup>r</sup> Aimé Kilolo

Le procès pour subornation de témoins de l'ancien vice-président congolais, Jean-Pierre Bemba, et quatre de ses proches s'est ouvert mardi devant la Cour pénale internationale (CPI), dans la pre-

mière affaire du genre instruite par cette juridiction. Jean-Pierre Bemba est accusé d'avoir pensé et coordonné un plan, depuis sa cellule à La Haye, pour « corrompre » quatorze témoins avec l'aide des

quatre co-accusés. Pour la procureure Fatou Bensouda, les accusés ont bel et bien participé à un plan afin d'influencer des témoins par corruption, de les soudoyer, de les encourager ou induire à dé-

poser de faux témoignages.

Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido risquent jusqu'à cinq ans de pri-

son et peuvent être aussi condamnés à payer une amende dans l'hypothèse de confirmation de leurs charges. Les accusés ont plaidé non coupable.

Page 12

## COMMERCE TRANSFRONTALIER

## Booster les échanges entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (BM) a donné son feu vert à l'opération de don et de crédit de l'Association internationale de développement (IDA) ouvrant ainsi la voie au décaissement d'un financement de 79 millions de dollars pour appuyer le Projet de facilitation des échanges commerciaux dans la sous-région des Grands lacs.

« L'objectif est de faire diminuer le coût des échanges supporté par une majorité de petits commerçants et de femmes dans les zones frontalières entre l'Ouganda, la RDC et le Rwanda », peut-on lire sur le document officiel sanctionnant la réunion du Conseil des administrateurs. Selon les experts de la BM, une telle approche régionale peut servir non seulement à la sous-région mais aussi à chacun des pays.

Page 12



Vue lointaine du lac Kivu

## CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

## Petit Wendo joue ce mercredi soir

Le chanteur achève la programmation de septembre avec le concert de ce 30 septembre sur le podium de Rumba Parade organisé par le centre culturel belge en partenariat avec l'Institut national des arts (INA) et l'agence CMCT-FCB. Guitarriste comme celui dont il perpétue valablement la mémoire et bien loin d'en constituer une pâle copie, Petit Wendo est admirable sur scène. Qu'il se fasse l'interprète de l'illustre disparu ou exécute son propre répertoire, il demeure une vraie valeur de la chanson congolaise.

Le musicien dont l'image reste indissociable à celle de son regretté mentor est en soi un authentique musicien. Inscrit dans l'agenda promotionnel de la rumba lancé de concert avec la Délégation Wallonie-Bruxelles et l'INA, le show de l'« héritier » de feu Wendo Kalosoy va meubler la dernière soirée de ce mois.

Page 13

## DIVISION 1/2° JOURNÉE

## DCMP inflige in cinglant cinq buts à zéro à Dragons/Bilima

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a ébrillé mardi au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, l'AS Dragons/Bilima par cinq buts à zéro en match en re-

tard de la deuxième journée de la 21<sup>e</sup> édition du championnat national de football dans la zone de développement ouest. Les joueurs du tandem Mwinyi Zahera et Da-

niel Breard n'ont laissé aucune chance aux Monstres délaissés à quelques heures de ce choc par le virement de leur entraîneur Papy Kimoto pour insuffisance de

résultat. Ce choc de Kinshasa autrefois prisé par les sportifs a été une partie très déséquilibrée avec la domination outrée du DCMP. Et en moins de trente-cinq minutes,

la machine visiblement huilée des Immaculées de Kinshasa a passé quatre buts au club sang et or de Kinshasa.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Hélas !

Ce qui se passe présentement à Bangui et qui menace de s'étendre à l'ensemble de la Centrafrique, voire même au-delà, était hélas ! prévisible. Tout simplement parce que, la nature humaine ayant horreur du vide, les tenants de la violence, sous toutes les latitudes, prennent le pas sur les artisans de la paix dès lors que ces derniers démontrent leur incapacité à préserver l'ordre public là où il est menacé.

Disons-le de façon claire, même si cela nous vaut des critiques acerbes de la part de certains de ses membres, la Transition qui était censée ramener la paix dans le pays et que la communauté internationale avait mise en place dans ce but n'a pas rempli sa mission comme elle l'aurait dû. Alors que la conférence de Brazzaville avait jeté les bases d'un accord durable entre les parties en conflit, elle s'est montrée incapable de mettre en place dans les délais prévus le processus qui aurait permis au peuple centrafricain de se doter d'institutions solides, de moyens de défense civile efficaces, d'organes adaptés à la résolution pacifique des conflits qui avaient plongé le pays dans le chaos.

Fait plus grave, alors que la Minusca se déconsidérait aux yeux de la population centrafricaine en laissant se multiplier les atteintes aux droits de l'Homme perpétrés par certains de ses agents, l'autorité de la Transition a semblé agir dans le seul but de retarder le plus possible la restauration de l'ordre constitutionnel. Au point que nombre d'observateurs en sont venus à se demander si sa présidente, Catherine Samba-Panza, n'entendait pas rester au pouvoir contrairement au principe qui avait présidé à l'instauration de cette même transition.

Le danger extrême que court aujourd'hui la Centrafrique est la relance des violences religieuses qui l'avaient conduite hier au bord du gouffre. Car la faiblesse évidente du pouvoir politique ne peut qu'inciter les extrémistes de tout poil à recourir au meurtre, au viol, à la torture afin de provoquer l'implosion du pays tout entier. Si, dans les heures qui viennent la majorité des Centrafricains, soutenue par la communauté internationale, ne se mobilise pas dans ce but, l'on peut craindre que le pire se produise à nouveau.

Question donc : dans un tel contexte, le Pape François peut-il maintenir sa visite à Bangui qui est prévue pour la dernière semaine de novembre ?

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉPARTEMENT DU POOL

## Le nouveau sous-préfet de Mindouli prend ses fonctions

Nommé récemment par le chef de l'État, Francis Hochard Tela a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions, le 25 septembre, à Mindouli par le préfet du département du Pool, Jean Michel Sangha.

Avant la prise de fonction, le nouveau sous-préfet, Francis Hochard Tela, a procédé à la passation de services dans les locaux de la sous-préfecture avec son prédécesseur, Paul Ngoma. S'agissant de la cérémonie publique qui s'est déroulée à la place

sation du Congo, gage de l'urgence. « ...Je me propose volontiers ici d'inspirer, d'impulser, de catalyser, d'accompagner et de soutenir toutes les initiatives de développement. Il nous faut donner à Mindouli sa véritable place dans l'économie

moyens à la libre circulation des personnes et des biens ; collaborer en toute franchise avec les élus locaux. Il lui est, par ailleurs, demandé d'être au service de la population ; de respecter rigoureusement la hiérarchie et ne jamais compromettre la noble fonction de sous-préfet. « Chaque fois que vous serez en difficulté, les solutions vous les chercherez dans les lois et autres textes



Jean Michel Sangha intronisant Francis Hochard Tela

Mabiala-Ma-Nganga, devant les corps constitués, les populations de Mindouli, les chefs de villages et des quartiers de la ville, elle a été, entre autres, ponctuée par la présentation du district de Mindouli par le secrétaire général de la sous-préfecture. Ensuite s'en est suivi le rituel solennel de consécration marqué par l'arrivée du drapeau national, sa réception par le préfet du Pool qui a, par la suite, prononcé le discours officiel de consécration avant de remettre le drapeau au sous-préfet. Après avoir témoigné sa profonde reconnaissance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour le choix porté sur sa personne, Francis Hochard Tela entend être à la hauteur de la tâche qui lui est confiée, en se focalisant sur le travail, la paix, le développement et la modernisation

générale de notre pays, en favorisant l'écllosion, l'exploitation et la mise à contribution de toutes ses potentialités, tant au plan socioéconomique que culturel. Mais, au fondement de tout, nous aurons pour soucis principal l'affirmation commune de l'autorité de l'État et la préservation de la paix », s'est-il engagé. Pour rappel, la sous-préfecture de Mindouli dispose d'énormes potentialités économiques dans les domaines de l'agriculture, l'élevage bovin, les polymétaux (plomb, zinc cuivre...), le chemin de fer, etc. Intronisant le nouveau promu, le préfet Jean Michel Sangha a attiré l'attention Francis Hochard Tela qui devrait tout mettre en œuvre pour assurer en toutes circonstances la paix dans le district de Mindouli ; veiller par tous les

de la République », a conseillé le préfet du Pool.

**Qui est Francis Hochard Tela ?** Professeur certifié des lycées, Francis Hochard Tela a travaillé depuis septembre 1990 dans plusieurs établissements publics et privés. Il a aussi servi à l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques. Le tout dernier poste du nouveau sous-préfet de Mindouli était, avant sa nomination, dans le domaine de l'enseignement, notamment au lycée français Saint-Exupéry où il a passé seize ans. Récemment, il a été chargé de mission auprès de la ministre des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat, puis conseiller responsable de la Logistique et de l'Intendance.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonzo

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PÉTROLE

# Les experts de l'Appa se retrouvent à Brazzaville

**Les travaux de la 50<sup>e</sup> réunion ordinaire du comité des experts de l'Association des producteurs de pétrole africain (Appa) se tiennent dans un contexte économique marqué par la baisse des cours de matière première.**

Le ministre des Hydrocarbures congolais, Jean Marc Thystère Tchicaya, l'a souligné le 28 septembre à Brazzaville à l'ouverture de cette session consacrée à la réforme des institutions et au bilan des activités de l'association. « Une situation remet en cause l'ordre économique de nos pays. Le prix du baril du pétrole, qui se situe aujourd'hui à une moyenne en deçà de 50 dollars contre 115 dollars en juin 2014, soit une chute de près de 57%, draine de façon négative les conséquences sur les programmes d'investissement de développement de chacun des pays exportateurs des hydrocarbures », a déclaré le ministre congolais. Évoquant plusieurs éléments



impactant négativement les ressources financières pétrolières, Jean Marc Thystère Tchicaya a invité les experts à une réflexion pour apporter des solutions idoines. « Il conviendrait à l'Appa de jouer de toutes les stratégies susceptibles de permettre

de sortir progressivement de ce cycle vicieux ». Aussi, au cours d'autres réunions, d'importances décisions ont été prises ayant insufflé la

dynamique nécessaire à l'Appa. Elles ont abouti à des stratégies organisationnelles prometteuses pour l'activité pétrolière.

Ainsi, la réunion ordinaire du comité des experts qui prendra fin le 2 octobre devrait fixer des objectifs pertinents

sur le plan d'action. Les experts se pencheront sur les études sur l'harmonisation de la nomenclature stratigraphique des bassins sédimen-

taires pour une meilleure connaissance des gisements et la promotion de la recherche et l'exploitation pétrolière. Se suivent les études sur la promotion du contenu local des activités pétrolières et du marché du pétrole brut et des produits pétroliers.

Soumis à leur appréciation, le projet de construction du siège de l'Appa, à Brazzaville. Sur ce dernier sujet, le gouvernement a déjà octroyé le site situé dans le centre-ville et les études architecturales détaillées pour la construction de l'immeuble vont bientôt démarrer. Le bilan des actions de l'Appa fait ressortir certaines limites, en dépit des efforts déployés constatés. Il ressort: peu d'impact des actions de l'association sur les activités pétrolières des pays membres et sur la vie des populations, un faible niveau d'assistance mutuelle et de coopération, peu de visibilité de l'association méconnue sur les plans régional et international. Notons que sur les dix-huit pays membres de l'Appa, cinq d'entre eux n'ont pas répondu présent à l'invitation, convoquant cette 50<sup>e</sup> réunion ordinaire.

**Nancy France Loutoumba**

## COOPÉRATION

## Les USA déterminés à accompagner le Congo dans la diversification de l'économie

**Le constat est que le Congo ne tire pas suffisamment profit de l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Afrique (Agoa). Les statistiques reflètent davantage les performances commerciales portées sur les produits pétroliers.**

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Stephanie Sullivan, l'a une fois de plus signifié auprès du ministre du Commerce et des approvisionnements, Landry Kolélas. L'ayant rencontré pour la première fois, depuis sa prise de fonction, la diplomate américaine a insisté sur le renforcement de la coopération en matière de commerce.

« Je suis venu lui faire part de la coopération entre nos deux pays et échanger pour entrevoir comment l'accroître dans le cadre de l'AGOA. J'aimerais vraiment accompagner le Congo dans cette diversification de l'économie en dehors du secteur pétrolier », a souligné Stephanie Sullivan.

En effet, la philosophie de l'Agoa n'est pas de soutenir les exportations du pétrole, plutôt de participer à la diversification de l'économie à travers les filières porteuses, telles, les produits agricoles, le secteur forestier par la transformation du bois, les fruits de mer, les produits de l'artisanat, le textile et l'habillement. La question qui demeure est « comment peut-on faire pour que le Congo tire profit de cette préférence commerciale ».

Dans le cadre de cette diversification, le secteur de l'artisanat a été retenu. Celui-ci inclut toute transformation du bois et aussi les différences en termes de dotation naturelle en mettant par exemple en avant, celle du raphia, qui rencontre beaucoup de succès dans la décoration.

L'agriculture est aussi sur la ligne de mire

avec le développement des produits agricoles spécifiques, tels la confiture de papaye, du corossol. La production des fruits de mer est envisagée, car le Congo est béni par un littoral mais sa population n'a pas des habitudes alimentaires très poussées, des aliments très méconnus alors prisés ailleurs, d'où la mise en place des groupements de pêcheurs, d'une industrie d'infrastructures et de toute la logistique qui l'accompagne.

Le Congo fait partie des premiers pays éligibles à l'Agoa depuis 2001. Pendant les premières années qui ont suivi son éligibilité, le Congo s'est bien distingué de cette préférence commerciale. Au cours de ces années, le Congo a tiré profit de l'Agoa dans une logique de diversification avec l'exportation du sucre et de la bière Ngok. Malheureusement cela s'est escompté quelques années après. Par ailleurs, avant son entretien avec la diplomate, quelques heures plus tôt, le ministre du Commerce et des approvisionnements a fait la ronde des locaux des structures sous sa tutelle. Cette ronde lui a permis de se rendre compte des conditions dans lesquelles travaillent ses collaborateurs.

De la direction générale du commerce, en passant par le Centre congolais du commerce extérieur jusqu'à la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes ; les cadres évoluent dans un environnement peu confortable.

« Nous pensons qu'avec les suggestions, nous allons essayer de changer les choses car les conditions laissent à désirer. Avec l'appui de tout le monde, on va y remédier. C'est un peu pléthorique », a conclu Landry Kolélas, à la grande satisfaction des directeurs généraux à qui, il a demandé de le juger au résultat.

**N.F.L.**

## AGROFORESTERIE

## Les promoteurs locaux de Kintélé dotés d'outils aratoires

**Le Groupement agropastoral de Kintélé fleuve est dorénavant nanti de matériels et d'outils horticoles. Avec ce nouvel équipement, les promoteurs agricoles apporteront un plus dans la gestion technique et opérationnelle de la pépinière de Kintélé fleuve, pour la production des plants forestiers et agroforestiers de qualité et en quantité suffisante.**

Le don a été fait, le 25 septembre, par le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) à travers un financement du Programme ONU-Redd, piloté par le Programme des Nations unies pour le développement. Le kit est composé d'un matériel complet d'irrigation (citerne de 1000 litres, motopompe, tuyauterie d'aspiration et de refoulement), d'outils horticoles (cinquante caissettes alvéolées, sacs d'engrais de 50 kg, 10.000 sachets phytocels, 2 pulvérisateurs à dos, des ciseaux, des sécateurs, des cuvettes, des sceaux, des arrosoirs, des gants et des paires de bottes) ainsi que d'outils aratoires (brouette, pelles, machettes, houes, bineurs, des râtaux).

Des explications des promoteurs, il ressort qu'avec ce matériel, la pépinière pourrait atteindre une capacité de production de 500.000 plants par an. Le bénéficiaire de ce matériel jouira pleinement de tous les avantages issus de la vente de sa production. Tout compte fait, la production des plants est une activité génératrice de revenus permettant aux populations de lutter contre la

pauvreté. Le superviseur chargé des opérations techniques au Pronar, François Manessi, qui a remis le kit, a invité les membres de la pépinière de développer une stratégie marketing afin d'écouler la production. En effet, le Pronar ne devrait pas être considéré comme le seul client.

Notons que dans le cadre de ce partenariat, Pronar-Pnud, le groupement agropastoral Kintélé fleuve est la troisième pépinière bénéficiaire, après la pépinière du Comité d'action des promoteurs sylvo agropastoraux pour le développement de Loumo et celle d'un promoteur individuel à Djiri. La dotation se poursuivra avec les pépinières de la Coordination technique des projets pour l'appui au développement de l'Église évangélique du Congo à Nkayi, la communauté locale d'Ombima à Ngo et un promoteur individuel à Makabandilou.

En dehors de l'appui à ces différentes pépinières, le partenariat entre le Pnud et le Pronar couvre aussi l'appui à la mise en place d'essai d'introduction de dix-neuf hectares de cacao en savane et en association avec les arbres forestiers. En sus, ce projet permettra d'appuyer l'installation d'un périmètre apicole de 50 ruches dans la forêt mise en place au cours du lancement du Pronar à Yié, district d'Ignié; l'installation d'une plantation communautaire à Loumo et l'appui à la promotion de la cacao-culture à Boya district de Makoua qui verra les artères de sa commune urbaine être arborées sur une distance de 25, 65 km.

**N.F.L.**

# Vient de paraître

# Émergence

LE MAGAZINE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

## TOMBWA

N°2 - 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2015  
2009 F.C.F.A.

### Coopération africaine



### **Théophile Obenga**

**INTÉGRATION :**  
l'Etat fédéral  
africain est  
la seule issue

### **Accord sur le nucléaire iranien** Quelles conséquences pour le Proche-Orient ?



DISPONIBLE DANS LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES

## LIONS CLUB

## Le Gouverneur de District 403B1 Evariste Kebba Wouado en visite de travail à Brazzaville

Accueilli le lundi 28 septembre par une délégation des Lions Clubs de la région 25 zone 251 et 252, son devoir, a-t-il dit, est de rencontrer tous les clubs de son district afin de les encourager à fonctionner conformément aux règles de l'association visant à réaliser des actions humanitaires utiles.



Une vue du gouverneur reçu par une délégation des Lions Clubs de la région 25 zone 251 et 252 de Brazzaville

« Mes impressions sont bonnes. Ce matin j'ai appris qu'il y a une salle ambulatoire du sida qui est une œuvre du Lions Club et c'est encourageant d'avoir réalisé ce genre d'œuvre. J'ai appris également qu'il y a un centre d'ophtalmologie qui devrait être construit, malheureusement le site sur lequel devrait être construit ce centre a fait l'objet d'affectation et je crois que les clubs de Brazzaville attendent l'affectation d'un nouveau site », a révélé le gouverneur au soir de son séjour à Brazzaville.

Appréciant les efforts fournis par les clubs de Pointe-Noire et Brazzaville, Evariste Kebba Wouado encourage les lions à aller de l'avant et à recruter nombreux. Il a dit vouloir rencontrer plusieurs autorités de la place. « Les autorités du pays sont nos partenaires principaux. Tout ce que nous faisons rentre en droite ligne de la politique du gouvernement en matière sociale. Nous sommes les partenaires et nous comptons soutenir les actions en faveur des déshérités. Voilà le but de la visite du gouverneur », a-t-il poursuivi.

Notons que sa circonscription s'étend sur 7 pays notamment les pays d'Afrique centrale sauf la RDC et le Burundi.

Guillaume Ondzé

### ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville  
L'actualité au quotidien

## VIE ASSOCIATIVE

## La Mugetraf réajuste ses documents fondamentaux

Les ajustements ont été apportés à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue, le 26 septembre, à Brazzaville sous la direction du président de la Mutuelle générale des travailleurs de l'agriculture et des forêts (Mugetraf), Jean Claude Tsockiny.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur de la Mugetraf ont notamment porté sur les cotisations statutaires ainsi que les prestations des cas de départ à la retraite, de décès et d'hospitalisation du mutualiste. Présidant les travaux, le président de la Mugetraf a demandé aux délégués de rendre compte des conclusions de cette assemblée générale. « Cette assemblée générale extraordinaire s'ouvre dans un contexte historique, car elle est appelée à gérer avec intelligence les modifications de nos textes fonda-



Les participants à l'assemblée générale ; crédit photo Adiac mentaux en ce qui concerne les prestations à attribuer aux mutualistes. Ceci avec les nombreux départs à la retraite de nos membres et la baisse profonde des intégrations dans nos deux secteurs-clés, à savoir l'agriculture et les fo-

rêts », s'est exprimé Jean Claude Tsockiny à l'ouverture des travaux, invitant tout le monde à jeter en toute responsabilité un regard prospectif pour assurer la pérennité de leur structure.

Parfait Wilfried Douniama

## FRAUDE AUX EXAMENS D'ETAT

## Des ONG plaident pour la libération de trois cadres de l'enseignement

Dans une déclaration publiée le 28 septembre à Brazzaville, le Cercle des droits de l'Homme et le développement (Cdhd) et l'Organisation pour le développement et les droits humains au Congo (Oddhc) ont sollicité la libération de Christophe Batantou, Adolphe Bafouatika et Julien Yoka arrêtés « illégalement » à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, depuis le 4 juin.

Ils sont accusés de « fraude et complicité de fraude dans les examens et concours publics ». En effet, précise la déclaration, suite à la fuite des matières au baccalauréat, le gouvernement avait interpellé le 4 juin le directeur des examens et concours, Christophe Batantou, avant d'ordonner son arrestation après la perquisition, à 23 heures, de son domicile. Une dizaine de personnes arrêtées pour les mêmes motifs

sont libérées pour absence de preuves, a précisé la déclaration. Par contre, a poursuivi le texte, le juge a confirmé le maintien d'Adolphe Bafouatika, Julien Yoka, chef de service du Brevet d'études du premier cycle, ainsi que du directeur des examens et concours.

À l'analyse de cette situation, le Cdhd et l'Oddhc ont relevé qu'aucun « mandat n'a été notifié au directeur des examens et concours, pire encore la perquisition qui a été réalisée à son domicile n'a pas respecté la lettre de l'article 43 du Code de procédure pénale qui stipule que sauf réclamation faite de l'intérieur de la maison ou exceptions prévues par la loi ou lorsque l'Etat de siège est déclaré, les perquisitions et les visites domiciliaires ne peuvent être commencées avant 5 heures et après 19 heures ».

À cet effet, le Cdhd et l'Oddhc ont recommandé au gouvernement de libérer sans condition ces trois cadres de l'éducation ; de respecter l'indépendance de la justice conformément à la Constitution ; de respecter en toutes circonstances les dispositions de la Constitution, du Code pénal et du Code de procédure pénale en matière d'arrestation et de détention ; de diligenter une enquête impartiale incluant les personnes qui étaient responsables du déroulement du Baccalauréat en vue d'identifier les véritables auteurs des fuites des matières et de les sanctionner conformément à la loi ; de respecter en toutes circonstances les engagements pris par le Congo au niveau régional et international en matière de droits de l'Homme, en général, et d'arrestation et détention, en particulier.

Roger Ngombé



Une expertise à votre portée

### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Construire et développer son leadership	3 jours	5 au 7 octobre 2015
Analyse financière : perfectionnement	3 jours	7 au 9 octobre 2015
Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ?	3 jours	14 au 16 octobre 2015
Réussir sa segmentation des marchés et des clients	3 jours	21 au 23 octobre 2015
L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail	5 jours	26 octobre au 30 octobre 2015

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## 73 étudiants congolais poursuivront leurs études en Russie

La cérémonie d'au revoir s'est déroulée au Centre culturel russe de Brazzaville, en présence du ministre congolais de l'Enseignement supérieur Georges Moyen et de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov.

C'est dans le cadre de la coopération bilatérale entre la République du Congo et la Fédération de Russie que 73 étudiants congolais quitteront le Congo pour aller poursuivre leurs études en Russie. Ces étudiants qui vont pour cinq ans pour certains (dont une année d'apprentissage de la langue et quatre pour l'obtention du premier diplôme) et sept ans pour d'autres (dont une année d'apprentissage de la langue et six ans pour l'obtention du doctorat dans le domaine sanitaire), ont été édifiés sur les manières de vivre et d'étudier dans ce pays ami qui dispose d'une autre civilisation et vit sous un autre climat.

Pour l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Valery Mikhaylov, la coopération humanitaire joue un rôle principal dans le développement des relations entre les deux pays. La formation des cadres est un de ses locomotives.

Aujourd'hui les promus des universités russes occupent différents postes importants au Congo, et ils gardent toujours les souvenirs chaleureux de leurs temps en Russie. Depuis plus de 50 ans, les spécialistes congolais formés en Russie servent de pont entre les deux pays.

S'adressant aux étudiants, l'ambassadeur de la Fédération de Russie a exhorté, disant : « Vous quittez votre pays pour ouvrir de nouveaux horizons ; vous allez à la rencontre de la culture russe et de nouveaux amis. Mais avant tout occupez-vous de votre formation, car votre pays le Congo compte sur votre savoir et votre expérience pour son meilleur avenir. Je voudrais souligner, que le monde a subi et continue à subir beaucoup de changements, mais les traditions d'amitié et de confiance entre nos deux pays restent inaltérables.



Chers boursiers, avant votre départ je voudrais encore vous encourager à fournir de grands efforts dans le domaine des études, car de vos diplômes dépendront votre entrée dans une brillante carrière ».

Le ministre de l'Enseignement supérieur Georges Moyen, a rappelé que la coopération entre le Congo et la Russie est vieille de plus de 50 ans, et ne cesse de se développer. Ce développement se traduit de nouveau par la mise en route des 73 jeunes étudiants. Quant à l'attention du ministère de

l'Enseignement supérieur, elle sera toujours portée sur la formation, un domaine au cœur même des préoccupations du président de la République Denis SASSOU N'GUESSO, qui pense que sans une formation adaptée, on ne peut parler de l'émergence du Congo.

Aux étudiants, le ministre de l'Enseignement supérieur a dit ceci : « C'est une opportunité à saisir. Mais, en vous rendant là-bas, ce n'est pas la belle ville que vous allez découvrir, admirer. Vous êtes partis pour étudier, rien que pour étudier. Vous serez en

face de comportements tout à fait différents, mais sachez vous adapter. Allez étudier, mais revenez au pays. Notre constat est qu'en Afrique, il y a une fuite de cerveaux vers l'Europe. Mais ce n'est pas ce que vous allez faire. Vous avez été envoyés pour une formation utile à votre pays... Je vous souhaite un très bon voyage et surtout de bonnes études ».

Notons que le Centre culturel russe en a fourni 6 sur les 73. Il s'agit de ceux qui font la langue et la littérature russes.

Bruno Okokana

## CONGO-CHINE

## L'ACAP et l'Association chinoise d'amitié avec les peuples étrangers renforcent leur coopération

En séjour de travail au Congo, une délégation de l'Association chinoise d'amitié avec les peuples étrangers, conduite par sa vice-présidente, Lin Yi, a échangé le 25 septembre avec le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), Vital Balla.

Au cours de cette séance de travail qui s'est déroulée à la Maison de l'amitié, les deux parties ont passé en revue leur coopération qui date depuis plus de 50 ans. « En tant que porte de sortie et d'entrée des amis sincères du peuple congolais à travers le monde qu'est notre association, messenger de paix des Nations unies, nous avons le privilège de vous recevoir comme chez vous-mêmes car entre amis il n'y a pas de frontières qui privent. En 1964, l'Association chinoise d'amitié avec les peuples étrangers et l'ACAP, deux associations sœurs de Chine et du Congo ont toujours œuvré pour le renforcement d'amitié entre nos deux peuples », a indiqué Vital Balla en guise d'introduction.

Le président de l'ACAP et ses hôtes ont, entre autres,



Séance de travail entre les deux parties ; crédit photo ACAP

échangé des informations sur le fonctionnement de leurs associations respectives. Ils sont, par exemple,

revenus sur les dernières visites des chefs d'Etat chinois, Xi Jinping, à Brazzaville et de Denis Sassou N'Gues-

so à Beijing, à l'occasion de la célébration du cinquanteenaire de l'établissement des relations diplomatiques

entre les deux pays. C'est ainsi que Vital Balla a informé la délégation chinoise du don symbolique sur fond de raphia, une toile tradition-

nelle que l'ACAP avait offert au président chinois. « Il y a plus de 50 ans que nous avons signé des accords avec cette association chinoise. Arrivée au Congo, cette délégation ne pouvait pas rentrer sans pouvoir nous rencontrer. Nous avons passé en revue ce que nous avons eu à traiter depuis des années. Nous avons même envoyé des paysans congolais en Chine dans les années 70. Le protocole d'accord concerne surtout la formation de l'homme, car nous savons que dans tous les domaines, il faut avoir des hommes compétents », a laissé entendre Vital Balla.

Rappelons que cette délégation de l'Association chinoise d'amitié avec les peuples étrangers a séjourné au Congo du 25 au 28 septembre dans le cadre de la coopération décentralisée, notamment des échanges de jumelage entre les villes congolaises d'Oyo, Brazzaville et Pointe-Noire et la ville chinoise de Dalian.

Parfait Wilfried Douniama

## FRACTURE ÉNERGÉTIQUE

### Vers la maîtrise de la précarité de l'électricité au Congo ?

Depuis 2003, le Gouvernement congolais cherche à améliorer l'offre et la demande d'électricité en qualité et en quantité, moyennant des prix compétitifs et d'importants investissements. Il vise à couvrir 90% des zones urbaines et 50% des zones rurales du pays, en développant une gouvernance reposant sur un cadre institutionnel, organisationnel et managérial axé sur les normes du pool énergétique de la CEMAC, composé d'un code de l'électricité, d'une agence nationale d'électrification rurale, d'une agence de régulation du secteur de l'électricité et d'un fonds de développement du secteur de l'électricité.

I- L'offre est évaluée à 600 MW installés, fournis à 41,67% par la Société nationale d'électricité (SNE), qui gère les barrages hydro électriques de Moukoulou (74 MW), d'Imboulou (120 MW) et du Djoué (15 MW en arrêt depuis 2007), et la Centrale thermique de Brazzaville (32 MW); et à 58,33% par la Centrale électrique du Congo (CEC) de Pointe-Noire (300 MW) qui gère en plus, la Centrale à Gaz de Djeno (50 MW). La SNE est un établissement public à caractère technique, industriel et commercial, doté de l'autonomie financière. Elle fut créée le 15 juin 1967, à la suite de la fusion de deux entreprises coloniales : l'Union électrique du Congo (Brazzaville) et la Société équatoriale d'énergie électrique (Pointe-Noire). La CEC, est une société anonyme, créée en avril 2008, détenue à 80% par l'Etat congolais et à 20% par Eni-Congo, filiale de la compagnie pétrolière italienne Eni.

La production totale d'électricité du Congo a été multipliée par 2,7 en 10 ans, en passant de 803.177,20 MW en 2004 à 2.177.781 MW en 2014. Le pays a acquis son indépendance énergétique vis-à-vis de la RDC qui lui fournissait presque la moitié de sa production totale jusqu'en 2011, contre 6 milliards de FCFA par an. Avec un potentiel hydroélectrique d'environ 14.000 MW recensés dont 194 MW seulement sont exploités, le Congo investit marginalement dans les énergies renouvelables (solaire, éolienne,...), alors que le pays est situé sur l'équateur, et bénéficie des vents et de l'ensoleillement de 12 heures par jour durant toute l'année. Les projets en cours concernent principalement les énergies fossiles qui fourniront 1.123 MW de plus, pour atteindre une production annuelle totale de 3.548 GWH environ à l'horizon 2020.

II- La demande est de 337 MW dont 159 MW à Brazzaville (entre 18 heures et 22 heures), 140 MW à Pointe-Noire, 22 MW pour les Départements du Niari et de la Bouenza et 11 MW seulement pour la partie Nord du pays. Soit un excédent théorique de 263 MW par rapport à l'offre de 600MW. Le Congo compte 250 KWH par habitant contre 200,2 KWH seulement dans les autres pays riches en ressources électriques en Afrique. Le nombre d'abonnements a été multiplié par 2,6 en 10 ans, en passant de 89.956 en 2003 à 232.526 en 2014. Il est en baisse à Brazzaville (55,29% à 51%), stagne à Pointe-Noire (35,37% à 35,47%), et est en hausse en zone rurale (9,34% à 13,53%). Mais, le taux d'accès à l'électricité de 35% est faible par rapport à 46,1% dans les autres pays riches en ressources électriques d'Afrique. Dans les zones urbaines, ce taux atteint 51,3% contre 78,7% dans les autres pays riches en ressources électriques d'Afrique. Dans les zones rurales, ce taux n'est que de 16,4% contre 27,6% dans les autres pays riches en ressources électriques d'Afrique.

III- Les performances : Les ventes d'électricité ont été multipliées par 2,5 en 8 ans, en passant de 23.679,4 millions de FCFA en 2006 à 59.058,8 millions de FCFA en 2014. La grille tarifaire comprend trois catégories de prix (basse tension, éclairage public, moyenne et haute tension), déterminées en fonction de la puissance souscrite. Le tarif universel ou tarif unique de l'éclairage des clients à faible revenu, et le compteur prépayé destiné à la classe moyenne, améliorent l'accès des populations à l'électricité, sans toutefois améliorer la rentabilité de l'exploitation des opérateurs. La différenciation du tarif selon le temps (nuit, jour), la catégorie de la clientèle (résidentiel, industriel, administration) et la puissance souscrite, aurait amélioré davantage le taux de vente, rapport entre l'énergie vendue et l'énergie livrée qui n'est passé que de 48,37% en 2006 à 55,96 en 2014. Elle aurait également réduit davantage le taux de perte d'énergie, rapport entre l'énergie perdue et l'énergie livrée, qui est passé de 51,63% de la production totale d'électricité en 2006 à 44,04% en 2014, loin de 26,4% des autres pays riches en ressources électriques du continent.

Le système de gestion d'électricité du Congo enregistre 24,7 coupures en moyenne par mois contre 15,8 dans les autres pays riches en ressources électriques d'Afrique. Les incidents d'exploitation se réduisent : le nombre de black-out total est passé de 50 en 2013 à 30 en 2014, et celui de black-out partiel est passé dans le même temps de 94 à 66. Les défauts internes sont de 122 contre 112 défauts externes. L'irrégularité du flux génère des pertes de plus de 15,7% du chiffre d'affaires dans les entreprises contre 7% dans les pays riches en ressources électriques d'Afrique. La forte fréquence des délestages oblige les clients à acquérir des groupes électrogènes polluants ou des panneaux solaires onéreux pour une puissance totale égale à 34,5% de l'offre nationale. La vétusté des installations techniques, le piratage du réseau due à la corruption des agents, l'irrégularité de la maintenance, la lenteur de la réhabilitation du réseau de distribution détruit durant la guerre civile de 1997, associés à la faible qualification et au sureffectif du personnel, allongent les délais de branchement d'un client à la ligne électrique jusqu'à 135 jours contre 4 jours au Cameroun.

Ainsi, le déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité se manifeste par une précarité énergétique chronique qui fragilise le développement économique du Congo. Il est le produit d'une stratégie industrielle orientée davantage vers l'acquisition des infrastructures que vers l'exploitation rationnelle des ressources rares disponibles. La promotion de la culture de la performance, associant éthique, rigueur, compétence technique et transparence dans une gouvernance partenariale, autour d'un projet d'entreprise innovant, moyennant des tarifs attractifs et différenciés, est nécessaire et urgente pour maîtriser la précarité énergétique au Congo.

**Emmanuel Okamba,**  
Maître de Conférences en Sciences de Gestion

## 70<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

### La paix et la sécurité au cœur des discours des dirigeants africains

**Du haut de la tribune des Nations unies(ONU), le 28 septembre, à New York, les chefs d'Etat gabonais, centrafricaine, malien, nigérian et égyptien ont tour à tour plaidé en faveur de la lutte contre le terrorisme et la fin des conflits militaro-politiques et sectaires en Afrique.**

La présidente de la transition centrafricaine, Catherine Samba Panza, invitée à prendre part à l'assemblée générale de l'ONU, ne peut se passer de la vague de violences qui déferle en ce moment sur la capitale Bangui. Plusieurs centaines de jeunes érigeant des barrières sont sortis depuis trois jours dans les rues pour exprimer leur mécontentement face à la recrudescence de la violence. Certains sont allés plus loin en demandant la démission de la présidente Samba Panza.

« Je lance un appel au calme à vous mes compatriotes. Je vous demande de regagner vos domiciles. Je sais que quand je m'adresse à vous, vous m'écoutez. Je serai de retour dans quelques jours et nous verrons ensemble comment sortir de ces nouvelles violences », déclare la présidente, s'adressant au peuple centrafricain. Elle a par ailleurs appelé les amis de la Centrafrique à continuer à soutenir son pays dans la marche vers la paix, la réconciliation et le vivre ensemble. Ces événements ont déjà fait près de 40 morts et une centaine de blessés, poussant des milliers d'innocents à fuir leur domicile.

#### Situation similaire au Mali, au Nigéria...

Le même cri de cœur a été lancé ce lundi par le chef de l'Etat malien, Ibrahim Bou-bacar Keita (IBK). Le président malien a exhorté la

communauté internationale à accentuer son « soutien technique et financier à l'application de l'accord de paix inter-malien parachevé en juin 2015 ». « Après huit mois de discussion avec nos frères des régions du nord qui avaient pris les armes, je suis particulièrement heureux de vous présenter l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dont le processus de signature a été parachevé à Bamako le 20 juin 2015 », a déclaré IBK.

Devant ses homologues, IBK a réaffirmé la volonté de son gouvernement de respecter tous ses engagements découlant de l'Accord. Il a indiqué que le Comité de suivi de l'Accord, qui a commencé ses travaux le lendemain de sa signature, a déjà adopté son règlement intérieur et le calendrier de mise en œuvre de l'Accord. Sur le terrain, les attaques attribuées aux groupes armés du nord sont régulièrement dénoncées. Les protagonistes de la crise signataires de l'accord de paix ont du mal à faire taire leurs armes. Le nord du pays est également en proie à la menace djihadiste.

Cette menace est prise au sérieux par le président du Gabon, Ali Bongo Ondimba. A cet effet, il a recommandé à la communauté internationale de « redoubler d'efforts pour lutter contre les groupes terroristes tels que Boko Haram et Al-Chabaab, notamment en s'attaquant

aux bailleurs de fonds via davantage de surveillance des circuits financiers qui alimentent ce phénomène ». Quant à son homologue nigérian, Muhammadu Buhari, il s'est félicité de la stratégie régionale au sein de la commission du bassin du lac Tchad, employée dans la lutte contre la secte islamique ex-Boko Haram.

#### Et le chaos libyen ?

« La guerre menée par Boko Haram au Nigéria, au Tchad, au Niger et au Cameroun ne retient peut-être pas l'attention comme celles du Moyen-Orient, mais les souffrances qu'elle engendre sont tout aussi considérables et le bilan humain aussi lourd », a indiqué Buhari dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU. Le dirigeant nigérian a profité de la tribune des Nations unies pour adresser un message d'espoir aux parents des lycéennes kidnappées à Chibok : « Nous travaillons d'arrache-pied pour assurer leur sûreté et les retrouvailles avec leurs familles », a-t-il promis.

Depuis octobre 2011, la Libye est devenue un Etat fantôme. Le président égyptien, Abdel Fattah el-Sisi, a appelé la communauté internationale à tout mettre en œuvre en vue de reconstruire la Libye sur la base du texte de compromis politique de Skhirat, et de l'aider à combattre efficacement le terrorisme. « La Libye doit se défaire de la menace terroriste avant que celle-ci ne puisse établir sur son sol une base à partir de laquelle elle prendrait pour cibles les voisins de la Libye et s'étendrait jusqu'aux profondeurs de l'Afrique », a averti le Maréchal el-Sisi.

**Fiacre Kombo**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

### L'association «les enfants de la paix» organise un jeu concours à Brazzaville

Les élèves et écoliers venus des neuf quartiers de l'arrondissement 2 Baongo, ont participé à un jeu concours de dessin ainsi qu'à une exposition des toiles organisé du 21 au 26 septembre, au Cercle Culturel Sony Labou Tansi, à l'occasion de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Unesco, et de la journée internationale de la paix.

À cette occasion, Simone Loubienga, administrateur maire de Baongo, a présidé une cérémonie au cours de laquelle des échantillons de kits scolaires et

des prix ont été remis aux 10 meilleurs qui se sont distingués. Les bénéficiaires, âgés de 6 à 11 ans pour le primaire et de 12 à 16 ans pour le collège, ont été heureux et surpris à la fois de recevoir ces kits et prix des mains de l'administrateur maire.

« La paix, nous l'avons dit et peut-être pas assez, reste le socle fiable de l'émergence de toute nation », a souligné le maire de Baongo. Et d'ajouter : « Aussi, je me réjouis de ce que, six jours durant, la notion de paix ainsi que toutes les valeurs qui

lui sont rattachées ont été fortement inculquées dans l'esprit et la conscience de notre jeune public comme l'en témoignent les différentes images sur la paix ayant meublé notre exposition et bien sûr aussi les différentes illustrations de la notion de paix au cours de notre jeu concours ».

En effet, la célébration de cette journée a été l'occasion idéale de rappeler un principe de base souvent oublié qui est la notion de paix dans le monde.

**Guillaume Ondzé**

## SANTÉ

# Les premières dames d'Afrique déterminées à vaincre le VIH/Sida d'ici à 2030

À travers l'OPDAS (Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida), les épouses des chefs d'Etat Africains se sont réunies le 28 septembre à New York, en marge du 70<sup>ème</sup> sommet des Nations-Unies, pour faire le point de leur participation aux Objectifs du Millénaire pour le développement et les perspectives sur le VIH/Sida et la santé maternelle, néonatale et infantile dans l'agenda de développement post 2015.

Organisée sur le thème, « la contribution de l'OPDAS aux Objectifs du Millénaire pour le développement », cette table ronde de haut niveau avait pour objectif d'évaluer les efforts relatifs aux engagements pris l'an dernier par les épouses des chefs d'Etat Africains et de partager davantage leurs expériences. En effet, la décision de l'OPDAS à s'engager dans la santé maternelle, néonatale et infantile a été justifiée principalement par la preuve statistique. Elle estime qu'en moyenne 450 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse en Afrique.

Lors des travaux en atelier, les participantes ont pris tour à tour la parole pour présenter les différentes actions menées dans leurs pays

respectifs dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida.

La première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a été représentée par sa directrice de cabinet, Blandine Loumandé et par la sénatrice Philomène Fouti Soungou, ambassadrice de bonne volonté de la Campagne de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMA-Congo).

Dans son intervention, Blandine Loumandé a rappelé l'engagement de l'épouse du chef de l'Etat et de la Fondation Congo Assistance dans la Campagne de réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMA), la lutte contre le sida et le cancer du col de l'utérus.

« Grâce à la campagne de l'accélération de la réduction

de la mortalité maternelle en Afrique (CARMA), qui se fait en collaboration avec le ministère de la santé, nous avons réussi à ramener le taux de la mortalité maternelle de 426 à 181 pour 100.000 naissances vivantes selon l'enquête de démographie de santé. En matière de sida, on a permis de ramener la réduction de la prévalence de la maladie à 3,2%. Nous avons réussi à vacciner trois mille jeunes filles âgées de 8 à 13 ans contre le cancer du col de l'utérus », a-t-elle expliqué.

Pour sa part, la première dame des Comores, Hadidja Aboubacar a appelé les dirigeants du monde à s'impliquer car, « la lutte contre cette pandémie n'est pas une affaire d'un seul individu

ou des agents de la santé. Tout le monde doit s'impliquer dans la lutte contre le VIH/sida afin qu'ensemble, avec nos partenaires, nous puissions vaincre cette pandémie ».

## L'appui des partenaires pour aller de l'avant

Après avoir relevé des progrès significatifs dans la lutte contre le VIH/Sida, les premières dames d'Afrique ont lancé un appel vibrant à toutes les organisations régionales et internationales, les ONG et certains secteurs privés ayant le même mandat que l'OPDAS à établir un partenariat pour conjuguer leurs efforts.

Pour parvenir à améliorer la santé maternelle, néonatale, infantile, et mettre fin au mariage des enfants, elles ont sollicité l'appui de leurs partenaires, à savoir, l'ONU/Sida, la Fédération internationale de la planification familiale, ALERE (institution

œuvrant dans le domaine du dépistage), le FNUAP et autres agences du système des Nations Unies.

En outre, elles se sont engagées à initier des actions visant à mettre fin à la pandémie du sida d'ici à 2030, et plaider pour l'amélioration des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des adolescents.

« Nous avons de bons résultats mais il reste encore beaucoup à faire, car nous ne voulons plus accepter que la femme meure en donnant la vie. Nous comptons sur la presse, les leaders nationaux, les communautés pour se prendre en main, mais il faut leur donner l'information utile pour savoir ce qu'il faut faire. Les partenaires sont prêts à nous aider pour obtenir des résultats meilleurs », a précisé Philomène Fouti Soungou.

**De notre envoyée à New York, Yvette Reine Nzaba**

## DÉVELOPPEMENT

## L'Afrique a besoin de renouveler son financement

A New York, la communauté internationale a reconnu des progrès encourageants des pays africains sur la voie des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Elle a appelé à plus de concentration sur la nouvelle phase de leurs objectifs de développement, à travers les objectifs de développement durable (ODD) qui viennent d'être lancés.

C'est donc un nouveau défi qui s'impose au continent africain. Selon un rapport de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Cenua), de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (Bad) et du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), venant d'être publié, sous le titre « Evaluation des progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en Afrique ».

Le leadership, l'innovation et les investissements ciblés au sein d'un certain nombre de secteurs sociaux ont conduit

à des interventions transformatives qui, dans de nombreux cas, ont révolutionné la vie des populations, d'après le rapport qui note une accélération de la croissance économique en Afrique.

Le même rapport souligne que le continent africain a établi des filets de sécurité sociale ambitieux et conçu des politiques pour impulser l'éducation et s'attaquer au VIH et à d'autres maladies. Et qu'il a également introduit des quotas pour la participation des femmes à la vie parlementaire, montrant la voie vers l'égalité des sexes, et elle a amélioré la

parité garçons-filles dans l'enseignement primaire.

Certaines politiques et initiatives ont ouvert des nouvelles voies. Mais beaucoup reste encore à faire pour assurer une amélioration du niveau de vie des hommes et des femmes d'Afrique. Tout en ayant été relativement forte, la croissance économique du continent n'a pas été suffisamment rapide ou inclusive pour créer des emplois. De même, si de nombreux pays ont enregistré de beaux succès en matière de scolarisation primaire, il leur reste des problèmes considérables de qualité et d'équité à résoudre sur ce plan.

Pour le rapport, les nouvelles priorités du développement du continent, inscrites à

l'Agenda 2063 de l'UA et aux 17 ODD, sont à la fois exhaustives et universelles, mais leur mise en œuvre nécessitera la mobilisation de ressources et de partenaires supplémentaires, et l'établissement de systèmes de suivi plus efficaces, poursuit-il.

Les auteurs de ce rapport affirment que la stratégie régionale de l'Afrique pour la réalisation d'un développement durable et inclusif, complétée par le programme de développement mondial de l'après-2015, offre un cadre approprié au développement durable. Néanmoins, une leçon importante à retenir des OMD est que le succès dépendra de moyens crédibles de mise en œuvre. La viabilité économique de plusieurs des

interventions en faveur des OMD a été compromise par des insuffisances au niveau des mécanismes de mise en œuvre et par une trop forte dépendance à l'égard de l'aide au développement, ajoute le rapport.

Dans la perspective d'une aide publique au développement à l'Afrique qui demeurera faible dans les années 2015-2018 aux alentours de 47 milliards de dollars par an, l'Afrique devra privilégier l'activation et la diversification de ses économies, en s'efforçant de mobiliser des ressources intérieures et de nouveaux partenaires, en libérant le potentiel économique des femmes et en enrayant les flux financiers illicites.

**Noël Ndong**





**Assurances et Réassurances du Congo**

**Assurance Incendie**  
**Assurance Transport**  
**Assurance Multirisque Habitation**  
**Assurance Globale Banque**  
**Assurance Responsabilité Civile**

**Assurance Scolaire**  
**Assurance Construction**  
**Assurance Maladie**  
**Assurance Voyage**  
**Assurance Entreprise**  
**Etc...**

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90  
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88  
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

**Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins**

## GUINÉE/CONGO

# Denis Sassou N'Guesso a assisté à l'inauguration du Barrage hydroélectrique de Kaleta en Guinée

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a séjourné à Conakry (Guinée) sur invitation de son homologue Alpha Condé. Il y a assisté, le 28 septembre 2015, à l'inauguration du barrage hydroélectrique de Kaleta, situé à environ 300 kilomètres de Conakry. La construction de ce barrage d'une puissance totale de 240 MW a nécessité près de 500 millions de dollars américains.

Baptisé par ses compatriotes, « l'architecte de Kaleta », du nom du barrage inauguré, le président Condé en intervenant a souligné l'intérêt de l'électricité dans le développement de l'Afrique en général, et de son pays en particulier. Sans électricité, il n'y a pas de développement possible, a réaffirmé le chef de l'État guinéen qui a annoncé la construction d'autres barrages afin, d'une part, de donner de l'emploi aux jeunes guinéens et, d'autre part, de rendre disponible l'électricité pour tous les Guinéens. « On dit que la Guinée est le château d'eau de l'Afrique de l'ouest, mais elle n'a ni eau potable, ni électricité. Voici le paradoxe guinéen », s'est exclamé le président Condé. « L'électri-

cité est très importante pour l'Afrique... Nous allons tout faire pour commencer le barrage de Souapiti, à 6 kilomètres de Kaléta », a conclu le président guinéen devant un auditoire majoritairement habillé aux couleurs de son parti, le RPG.

## Quelques données sur le barrage

Situé sur le fleuve Sénégal, en basse Guinée, le barrage hydroélectrique de Kaleta dispose de trois turbines de 80 MW chacune, soit une puissance totale de 240 MW. Avec une retenue de 23 millions de mètres cubes d'eau, ce barrage pourrait également fournir de l'électricité aux pays voisins comme la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal, selon le ministre

guinéen de l'Énergie et de l'hydraulique, Talibé Sylla, l'un des orateurs lors de la cérémonie.

Conakry, qui est directement relié au barrage, disposera dorénavant d'une meilleure alimentation en électricité fournie à cent pour cent par

« nationale ». Lancés le 04 avril 2011, les travaux du barrage de Kaléta ont été exécutés par la société chinoise « China International Water & Electric corporation » (CWE), pour un coût de près de 500 millions de dollars us.

ger leur vision commune sur une Afrique qui avance, unie et solidaire.

L'ancien ministre français Jean-Louis Borloo qui a pris la parole à l'occasion, en sa qualité de président d'Électricité pour l'Afrique, n'a pas manqué de le souligner. Pour lui, en effet, Denis Sassou N'Guesso, Alpha Condé et bien d'autres sont en train de lutter pour que d'ici à la fin de l'année, le projet Électricité pour l'Afrique obtienne les financements nécessaires. Jean-Louis Borloo a soutenu qu'il est possible d'offrir l'électricité à tous les Africains parce que les potentialités existent, a-t-il expliqué. Au terme de la cérémonie, le président Condé a conduit ses hôtes de marque, au nombre desquels le président du Niger, Mamadou Issoufou, sur le site du barrage pour une visite guidée avant d'inaugurer la cité ouvrière qui porte son nom.

La rédaction

« On dit que la Guinée est le château d'eau de l'Afrique de l'ouest, mais elle n'a ni eau potable, ni électricité. Voici le paradoxe guinéen »

Kaleta, a précisé le directeur général du projet. Selon de nombreux orateurs, le barrage de Kaleta est le « chantier phare du président Alpha Condé » parce que, ont-ils précisé, il est le premier du genre réalisé en Guinée « depuis l'accession du pays à la souveraineté

## Diplomatie et défis énergétiques

L'invitation du président congolais à l'inauguration du barrage de Kaleta s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, mais elle a aussi offert aux deux chefs d'États l'occasion de parta-

FILM « I AM CONGO » PRODUIT PAR DANIELÉ SASSOU N'GUESSO

# I AM CONGO

RENDEZ-VOUS TOUS LES VENDREDIS À 20H15 SUR DRTV

REJOIGNEZ  
LA COMMUNAUTÉ



#IamCongo



IamCongo

## BANGUI

## Une ville fantôme

Les avenues sont restées barricadées dans presque toute la ville de Bangui. Dans une partie du 8<sup>e</sup> arrondissement notamment au quartier Combattant, la population a procédé au concert de casseroles vers 9 heures.

Des troncs d'arbres, des pneus sont brûlés sur les voies, bloquant la circulation des engins des particuliers. Des crépitements d'armes sont retentis partout. Mais difficile de savoir d'où viennent les tirs. À cela s'ajoute les différentes banderoles qui sont aussi placardées contre les murs et les arbres. Sur l'avenue des martyrs, des jeunes hommes, des femmes et des enfants de moins de 15 ans ont barricadé la route.

Même constat sur l'avenue de l'indépendance. Du croisement de 4<sup>e</sup> jusqu'au niveau du siège du Conseil national de transition (actuel Parlement), trois barrières ont été érigées et tenues par des miliciens Anti-balaka. Juste en face d'eux, sont positionnés les ex-séléka cantonnés. C'est la particularité des barricades dans cette zone car, les autres sont tenues par des manifestants non armés.

Sur l'avenue Barthelemy Boganda, des tentatives de démantèlement de ces barricades ont été effectuées, mais elles connaissent toujours des ripostes. Dans le cinquième arrondissement de Bangui, les activités restent paralysées. Les habitants de la localité ont regagné le site de M'poko. Cependant l'insécurité devient grandissante dans le secteur. D'après le constat fait par le RJDH, les dégâts matériels sont considérables. Les maisons détruites et incendiées. Dans la matinée, un calme précaire règne dans le troisième arrondissement où les habitants sont restés chez eux. Les activités commerciales quasi-inexistantes. Quelques leaders communautaires sont en concertation afin de trouver un terrain d'entente qui pourra conduire à l'apaisement et au retour de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale, a-t-on appris d'une source religieuse au quartier KM5.

En plus des barricades, des manifestants ont atteint le centre-ville de la Capitale, hier matin. Ils ont été repoussés par des tirs des forces de la Minusca. Selon le bilan encore non officiel, au moins 3 personnes ont trouvé la mort et plus de 10 blessées.

La mort d'un conducteur de taxi-moto, le samedi 26 septembre, a été à l'origine de ce regain de violence qui a entraîné la mort d'une trentaine de personnes et plusieurs blessés. La société civile a appelé à la désobéissance civile.

## L'ancien Premier ministre Nicolas Tiangaye appelle au calme et dialogue

Le président du parti Convention républicaine pour le progrès social (CRPS), Me Nicolas Tiangaye, a exhorté les jeunes manifestants à surmonter leur colère. Un message lancé le lundi 28 septembre lors d'une rencontre avec la presse.

« Je demande à la popula-

tion de Bangui de ne pas jeter l'huile sur le feu devant cette situation. Il faut que les Centrafricains se parlent entre eux pour que le pays subsiste », a-t-il lancé. Face à la montée des violences, le président de CRPS se dit inquiet.

« Je vois avec beaucoup de

tristesse, ce qui se passe ces derniers jours dans le 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissement de Bangui, et j'en suis très préoccupé », a-t-il souligné.

L'appel au calme de Me Tiangaye intervient après le regain de violence enregistré dans la capitale centrafricaine.

## Le MLPC demande une réaction urgente face à la montée de l'insécurité

**Martin Ziguélé, le président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), regrettant cette nouvelle escalade de la violence a appelé à l'ouverture immédiate des enquêtes et demande une réaction urgente et immédiate pour y mettre fin.**

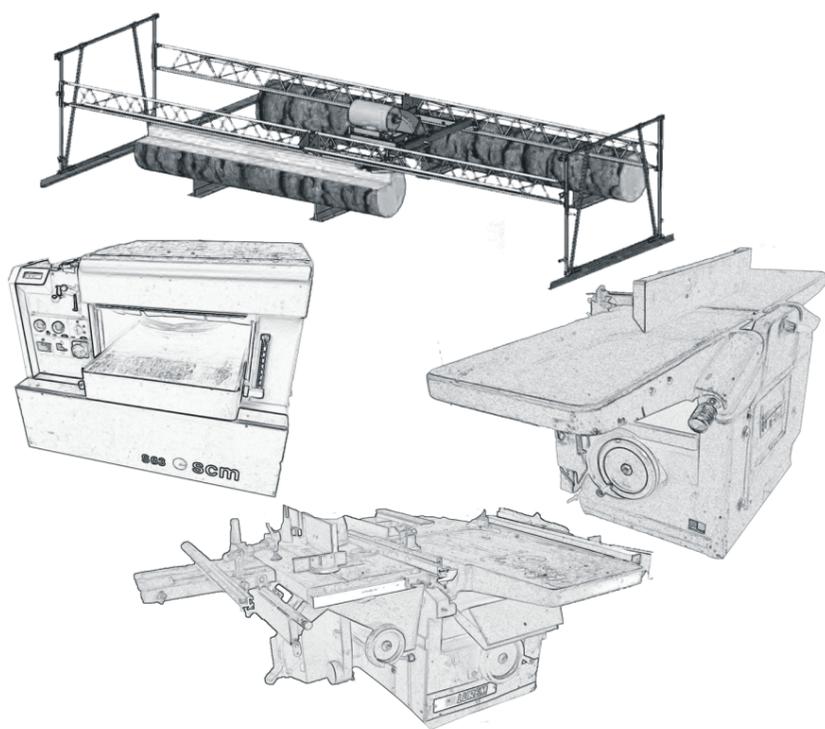
« Nous ne devons pas toujours attendre qu'il y ait incident ou insécurité pour lever le temps et réagir. Nous devons nous lever maintenant et de façon urgente pour mettre fin à cette situation. Il faut une réaction immédiate car trop c'est trop », dit-il explicitement à l'endroit de l'État centrafricain, des forces internationales et de tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir en Centrafrique.

L'intensité des crimes du samedi est d'une ampleur injustifiée, selon le président du MLPC. Pour cette raison, « il faut l'ouverture

d'une enquête pour établir les faits et les responsabilités et éventuellement interpellier et punir les auteurs. Nous ne devons pas indéfiniment rester dans l'insécurité, les tueries, les pillages (...) ».

La ville de Bangui connaît un regain de violences depuis le samedi 26 septembre 2015. La découverte d'un corps sans vie d'un homme supposé appartenir à la communauté musulmane du km5 dans les environs de l'aéroport Bangui-M'Poko a conduit aux représailles d'un groupe de personnes armées du 3<sup>e</sup> arrondissement de Bangui. Après trois jours de tensions, on dénombre environ quarante mort et plus d'une centaine de blessés sans compter les habitations incendiées et les biens pillés et ou emportés.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme.

MACHINES À BOIS  
OCCASION & NEUF

## ETS. JOULIN &amp; Fils

Brazzaville : 06 66 47 290 / 06 924 00 74

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

## NÉCROLOGIE

Les enfants Bayidikila ont la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné de la veuve Bayidikila née Batsindila Alphonsine (mere Bayo). La veillée mortuaire se tient au n° 130, rue Lague à Mougali-Brazzaville. Les obsèques auront lieu le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 d'après le programme ci-après.  
08h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
10h00 : recueillement au domicile familial ;  
12h00 : messe en l'église Saint-Esprit de Mougali ;  
14h00 : départ pour le cimetière du village Tsomo.



## À LOUER

## NOUS METTONS EN LOCATION:

- À L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble comprenant: un appartement au rez de Chaussée, un appartement au 1<sup>er</sup> étage et un autre appartement au 2<sup>e</sup> étage. Les dits appartements comprennent chacun Trois Chambres, deux Salon, Une Salle à Manger, Une Cuisine, et Quatre toilettes.
- Deux appartements à côté de la Direction de Faaki Congo Dont l'un à trois chambres, un salon, une Salle à manger, Cuisine, Toilettes, et l'autre de deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine

CONTACT: 06 621 88 88 / 06 912 82 82

## À VENDRE

Parcelle située au n°17 rue Etoumba à Mpila-Brazzaville, section U, bloc 104 d'une superficie de 427,51 m<sup>2</sup>.  
Secteur des deux tours jumelles en construction à Mpila.  
Contact : 05 522 01 76 / 05 556 82 87 / 06 696 92 93

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Vingt-sept candidats formés par l'Agence universitaire de la Francophonie

Plusieurs enseignants, documentalistes et étudiants, ont pris part à un atelier de formation 2-1-intitulé : « Gestion de la rédaction d'un mémoire de master et thèse » organisé en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie du 21 au 25 septembre à Brazzaville. Il était question d'améliorer leurs compétences pour la maîtrise du Writer un logiciel de saisi, l'équivalent du Word.

« Pendant cinq jours, vous avez appris beaucoup de choses. Il y a des gens qui ne connaissaient même pas l'ordinateur, qui se sont familiarisés à l'ordinateur. Vous avez appris l'environnement monde d'un Writer, comme vous avez appris comment créer une table de matière, les interlignes, les titres 1 et 2, j'espère que cette formation vous sera utile pour la présentation matérielle de votre mémoire de master ou de thèse », a souligné dans son mot de clôture le professeur Edouard Ngamounsika, responsable du campus numérique, antenne de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) à Brazzaville.

Au cours de cet atelier, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects sur deux outils notamment le libre Open Office Writer et libre Office Writer. En effet, il s'agit des suites bureautiques qui comportent de nombreux outils parmi lesquels les feuilles de calcul, les tableurs, les présentations, la gestion des petites bases de données, les outils pour un peu de design, l'infographie personnel, etc.).

« Je viens de former les étudiants dans la rédaction des documents de mémoire de leurs thèses, de leurs devoirs de master, ainsi de suite. Pour la plupart, ils éprouvaient d'énormes difficultés dans la gestion des rédactions et des règles de typographie, de mémoire et de thèse et ils ne connaissaient pas cet outil libre. Tous, ils utilisaient le logiciel commercial que nous tous nous connaissons, le Microsoft Word ; et là, ils ont découvert qu'ils y avaient aussi un outil équivalent au Word, mais qui était accessible gratuitement », a indiqué Thèse Farel Steimbault Kibinda, missionnée par l'AUF et l'université Marien- Ngouabi pour la formation des participants. « J'ai apprécié beaucoup de choses dans cette formation, parce que cela part d'un constat. C'est qu'aujourd'hui beaucoup de Congolais et des étudiants en particulier que nous sommes, sont heurtés à des difficultés de rédaction de mémoire surtout dans sa présentation », a affirmé l'un des apprenants ayant pris part à cette session.

Guillaume Ondzé

## COP21 DE PARIS

## Michaëlle Jean engagée à donner la parole aux jeunes francophones

La réunion mondiale sur le réchauffement de la planète se tiendra du 30 novembre au 11 décembre prochains, dans la capitale française. À New York, au siège des Nations unies (ONU), la patronne de la francophonie Michaëlle Jean a promis défendre les jeunes « pour un avenir durable et solidaire ».

« L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) s'est engagée, je me suis personnellement engagée à donner la parole aux jeunes francophones des cinq continents en vue de la conférence de Paris sur les changements climatiques. Car, il faut donner à la jeunesse les moyens de se faire entendre, lui donner des espaces où exprimer ses besoins, ses attentes, ses espoirs, sa créativité et sa volonté d'engagement. », a déclaré Michaëlle Jean.

En effet, en marge de la 70<sup>e</sup> assemblée générale de l'ONU en cours à New York, trois représentants de la jeunesse francophone venus du Sénégal, de la France et du Burkina, ont remis à la secrétaire générale de l'OIF, les recommandations des jeunes francophones sur la 21<sup>e</sup> conférence climatique (COP21). Dans ce document, les initia-



Michaëlle Jean

teurs appellent les décideurs du monde francophone à prendre des engagements à pouvoir garantir un avenir durable et solidaire prioritairement les projets liés à la sécurité alimentaire, à l'habitat écologique, à l'éducation et l'emploi des jeunes, à l'égalité entre les pays...

À propos de l'appel pour le développement durable et solidaire, les dirigeants mondiaux ont adopté à l'ouverture du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'ONU, le vendredi 25 septembre passé, l'agenda post-2015 consacré aux 17 nouveaux Objectifs du développement durable (ODD). Dans cette nouvelle feuille de route, les 193 États de la planète se sont engagés à

« prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ; conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers, et ressources marines aux fins du développement durable et préserver et remettre en état les écosystèmes terrestres... »

Par ailleurs, les décideurs ont résolu faire participer les organisations de la société civile notamment les initiatives des jeunes dans le cadre d'un « partenariat mondial ». Dans ce sens, le 27 novembre à venir, va s'ouvrir à Villepinte (en France) une conférence des jeunes sur les solutions environnementales en prélude à la vraie Cop21.

Fiacre Kombo

## NÉCROLOGIE



La Direction générale de l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya a le regret de vous faire part du décès inopiné de David Bidimbou, caissier général.

Décès survenu le dimanche 27 septembre 2015 à 8h30 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°6 rue Bidimbou David à Kimpouomo-Madibou (non loin du pont de Mantébé).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

La Direction

## INVESTISSEMENT

## Vivendi lance la construction de dix salles de spectacle en Afrique

Le groupe français Vivendi va lancer « dans les prochains mois » la construction de dix salles de spectacles en Afrique, sous le nom de « CanalOlympia », signe de la volonté de développement du groupe sur le continent africain et dans le spectacle vivant.

« La création des CanalOlympia s'inscrit dans la stratégie de Vivendi de renforcer sa présence sur des marchés en forte croissance où émerge une classe moyenne toujours plus consommatrice de contenus », a indiqué le groupe dans un communiqué. Les quatre premières étapes de cette expansion sont la Guinée (Conakry), le Bénin (Cotonou), le Congo (Brazzaville) et le Sénégal (Dakar).

Configurés « pour une représentation en plein air rassemblant plus de 3.000 personnes », les « CanalOlympia » seront également dotés

d'un studio d'enregistrement et d'une salle de répétition. L'idée est de permettre de « détecter, d'encadrer et d'assurer le rayonnement international des talents, qu'il s'agisse de musiciens, de chanteurs ou de comédiens », notamment via le label « Island Africa » de sa filiale Universal Music Group, souligne Vivendi.

Le nom « CanalOlympia » traduit la volonté « de rapprochement de deux entités de Vivendi », Canal+ qui a fait de l'Afrique un marché prioritaire et un important vecteur de croissance, et L'Olympia, détenu par le groupe depuis 2001.

Canal+, qui offre ses services en mode prépayé et sans engagement en Afrique, a vu le nombre de ses abonnés plus que doubler en deux ans pour atteindre 1,5 million fin 2014 sur le continent. Le développement de la marque

Olympia dans d'autres pays du monde, en particulier en Afrique avec l'ouverture notamment de salles de spectacles, fait partie des leviers de croissance étudiés par Vivendi Village, entité créée par le groupe en décembre.

Après l'acquisition des Studios de Boulogne en septembre, le groupe recentré sur les médias confirme son objectif d'être présent sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, de la découverte des talents à la production de contenus jusqu'au spectacle vivant.

D'autres groupes de médias comme Lagardère, qui vient de racheter 70% du Bataclan et détient plusieurs salles (Le Casino de Paris, Les Folies Bergère, 20% du Zénith de Paris) misent aussi sur le spectacle vivant comme axe prioritaire de développement.

AFP

CPI

## Nouvelle comparution de Jean-Pierre Bemba et ses quatre co-accusés

**Le procès bis de l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo, déjà accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Centrafrique en 2002 et 2003, a débuté le 29 septembre à la Chambre de première instance VII.**

Nouveau rebondissement dans l'affaire Le procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido. Ces cinq accusés se sont présentés le 29 septembre devant le box pour une comparution devant les juges de la Cour pénale internationale CPI. La Chambre de première instance VII qui pilote ce dossier judiciaire entend cette fois-ci l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 sur l'accusation de subornation des témoins. Le leader du MLC et ses quatre co-accusés devront donc répondre de ce principal grief, eu égard aux preuves matérielles dont dispose la Cour confirmant des velléités de corruption des témoins de la défense dans le but d'influencer leurs témoignages.

Pour l'accusation, tout concourt à dire que Jean Pierre Bemba coordonnait ces opérations d'achat de

conscience depuis sa cellule de la Haye. Chacun, à en croire l'accusation, avait un rôle à jouer dans cette stratégie globale à l'image de l'ancien avocat de Jean Pierre Bemba, Me Kilolo, qui aurait veillé à sa mise en œuvre. Quant au



Jean Pierre Bemba

secrétaire général adjoint du MLC Fidèle Babala, il était censé « gérer les aspects financiers de la corruption » sur instruction de son mentor. Les faux témoignages avaient précisément pour but, entre autres, de contester « le rôle de Jean-Pierre Bemba comme chef militaire jouissant d'une autorité militaire effective » ainsi

que « la date d'entrée des troupes du MLC et de Jean-Pierre Bemba lui-même » en Centrafrique. À cet effet, les suspects ont notamment recruté des faux témoins qui se sont fait passer pour des anciens membres du parti.

Avec le soutien de leurs avocats respectifs, les cinq accusés sont astreints à présenter leurs moyens de défense pour casser ce cliché négatif d'atteinte à l'administration de la justice leur accolé, à tort ou à raison. Les accusés risquent jusqu'à cinq ans de prison et peuvent être aussi condamnés à payer une amende dans l'hypothèse de confirmation de leurs charges, révèlent des sources judiciaires.

Entre-temps, la dernière affaire concernant les crimes contre l'humanité commis en Centrafrique entre 2002 et 2003 par les hommes de Jean-Pierre Bemba, alors qu'il était chef rebelle du MLC, reste toujours d'actualité. Deux ans après l'audition du dernier témoin, les juges n'ont toujours pas rendu leur verdict dans cette affaire.

Alain Diasso

REGAIN DE VIOLENCE EN CENTRAFRIQUE

## La RDC ferme sa frontière nord

**La République démocratique du Congo a fermé lundi après-midi, et « jusqu'à nouvel ordre », sa frontière avec la Centrafrique à la suite du regain de violence « incontrôlable » qui a éclaté à Bangui, a déclaré mardi à l'AFP le porte-parole du gouvernement congolais**

La frontière est fermée « jusqu'à nouvel ordre » parce qu'il y a une « situation incontrôlable en Centrafrique et que nous devons protéger nos populations contre tout débordement », a déclaré Lambert Mende. La RDC, elle-même en proie à une instabilité chronique dans l'est depuis 20 ans, n'est pas un « déversoir de l'insécurité des autres », a ajouté le porte-parole du gouvernement, joint par téléphone.

Selon une source du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), une trentaine de personnes sont arrivées lundi à la mi-journée à Zongo, ville de l'extrême nord-ouest de la RDC séparée de Bangui par l'Oubangui, affluent du Congo qui marque la frontière entre Centrafrique et RDC sur près de 700 km. Mardi matin, le HCR n'avait pas enregistré de nouvelles arrivées. Selon l'ONU, près de 40 personnes ont été tuées à Bangui depuis samedi.

Le meurtre d'un vélo-taxi a servi de détonateur à cette nouvelle explosion de violences dont la capitale centrafricaine est coutumière depuis deux ans que s'affrontent dans un cycle meurtrier d'attaques et de représailles des milices constituées essentiellement selon un clivage entre chrétiens et musulmans. « Dès le moment où il y a eu tension, on a expliqué aux autorités (congolaises), comme toujours dans ces cas-là, qu'il fallait donner le libre accès à ceux qui fuient », tout en contrôlant que des hommes armés ne se mêlent pas aux réfugiés, a-t-on indiqué au HCR.

Un dixième de la population centrafricaine, soit environ 460.000 personnes, serait actuellement réfugiée à l'étranger, principalement au Cameroun, au Tchad, en RDC et au Congo.

AFP

CNB

## Freddy Matungulu regagne Kinshasa le 3 octobre

**La direction politique de Congo Na Biso (CNB) annonce le retour au pays du leader du parti, Freddy Matungulu Mbuyamu Ilankir, le samedi à 11 heures. C'est ce que révèle un communiqué de presse parvenu, le 29 septembre, aux Dépêches de Brazzaville.**

Au mois de décembre 2014, Freddy Matungulu avait pris une retraite anticipée du Fonds monétaire international (FMI), où il avait travaillé pendant deux décennies pour participer au débat politique en cours dans son pays natal. Ce débat, comme tout le monde le sait, aura pour point de chute l'organisation de l'élection présidentielle de novembre 2016.

Sur place à Kinshasa, l'ancien ministre de l'Économie, Finances et Budget se mettra au service de son parti Congo Na Biso qui gagne déjà du terrain dans la capitale et en provinces. Pendant son séjour au pays, le leader du CNB entend notamment échanger avec des chefs religieux, opérateurs de la société

civile et dirigeants d'autres partis politiques. Au nom de son parti, il se prononcera sur les grandes questions qui font l'actualité politique en RDC.

Réclamé par ses compatriotes pour participer à la vie politique dans son pays, Freddy Matun-



Freddy Matungulu

gulu annoncera sa candidature à la prochaine présidentielle. Par respect au peuple congolais et à la Nation, il avait pris le ferme engagement de faire cette annonce sur le sol de ses ancêtres.

A.D.

COMMERCE TRANSFRONTALIER

## Booster les échanges entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda

**Le conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (BM) a donné son feu vert à l'opération de don et de crédit de l'Association internationale de développement (IDA) ouvrant ainsi la voie au décaissement d'un financement de 79 millions de dollars américains (USD) pour appuyer le Projet de facilitation des échanges commerciaux dans la sous-région des Grands lacs.**

Pour cette partie de l'Afrique jadis troublée par des tensions politico-militaires, l'enjeu économique et sociale est énorme. En effet, près de 800 000 commerçants et leurs familles survivent grâce aux échanges transfrontaliers. Ce financement permet aussi de leur faire profiter davantage la sécurité alimentaire, de nouvelles perspectives professionnelles et l'amélioration générale de leur bien-être. « L'objectif est de faire diminuer le coût des échanges supporté par une majorité de petits commerçants et de femmes dans les zones frontalières entre l'Ouganda, la RDC et le Rwanda », peut-on lire sur le document officiel sanctionnant la réunion du Conseil des administrateurs.

D'une manière générale, poursuit

la BM, l'idée est de contribuer plus efficacement au développement, d'une part, des marchés régionaux à proximité des postes frontalières et, d'autre part, au déploiement des infrastructures capables d'aider à mieux gérer le flux croissant de biens, de services et de personnes. « Un volet prévoit également de renforcer les capacités des agents aux frontières pour assurer la délivrance de services efficaces et de qualité ». En d'autres termes, la BM s'active dans l'amélioration des procédures et des infrastructures commerciales aux frontières.

Selon les experts de la BM, une telle approche régionale peut servir non seulement à la sous-région mais aussi à chacun des pays. En effet, les trois pays bénéficiaires font face quasiment aux mêmes difficultés. Pour eux, la solution doit être collective. « Les frontières sont la solution sous réserve qu'elles soient sûres et permettent aux commerçants de travailler dans un environnement favorable », ont-ils dit. Le commerce transfrontalier informel offre un moyen aux communautés locales d'accéder aux principaux débouchés commerciaux. Il serait intéressant

de rapprocher les petits agriculteurs des marchés situés de l'autre côté de la frontière.

À en croire la BM, 20 à 30 000 personnes franchissent chaque jour la petite barrière de Goma dans le Nord-Kivu. Les postes frontières doivent assurer une circulation fluide des personnes et de leurs biens. Pour les autorités des trois pays, les échanges commerciaux ne peuvent que contribuer à forger la paix, la stabilité et la sécurité dans la sous-région des Grands lacs. « Nous avons la perspective de la participation de nos pays respectifs au sein de la Zone de libre échange tripartite Comesa - EAC - Sadc. Nous accueillons aujourd'hui l'élaboration d'un Projet de facilitation du commerce dans la sous-région des Grands lacs », fait remarquer un communiqué conjoint signé par des officiels congolais et rwandais.

Dans l'ensemble, le Projet de facilitation du commerce dans la région des Grands lacs est plutôt bien accueilli dans la sous-région. Il vient améliorer les infrastructures et autres installations commerciales capables de booster les échanges transfrontaliers. Désormais, la sous-région rentre dans l'ère de la rapidité et de la sécurité.

Laurent Essolomwa

VSV

## Plaidoyer pour la prise en charge des familles de pêcheurs déguerpies des abords du fleuve Congo

**L'ONG a sollicité du gouvernement des mesures urgentes d'accompagnement et de réinsertion sociale en faveur des victimes du déguerpissement forcé et leur indemnisation effective afin de leur faciliter la réinsertion sociale en lieu et place.**

Dans une communication du 28 septembre, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite vivement préoccupée par le déguerpissement forcé infligé à des centaines de pêcheurs ainsi qu'à leurs dépendants ayant élu domicile aux abords du Fleuve Congo. L'ONG a regretté que ces personnes y soient délogées de force, sans indemnisation ni une quelconque mesure d'encadrement de la part des autorités.

La VSV a fait allusion notamment à des pêcheurs des sites communément appelés « *Nganda Mabanga* » situés en face du Musée national (ex-Mont Ngaliema), à côté de l'Hôpital de la Rive, à Kinshasa/Ngaliema ; « *Nganda Lilita* » situé au quartier Basoko à Kinshasa/Ngaliema, derrière la Chapelle de l'Église protestante, à côté des installations de la société Chanimetal.

Citant les informations qui lui sont parvenues, la VSV a indiqué que ces différents sites avaient



Cette dame et sa petite fille ont vu leur maison de fortune détruite par la police en juin 2012./Ph. John Bompengo

été occupés par des centaines des personnes (hommes, femmes et enfants) toutes catégories confondues et ce, depuis la fin des années 1950 et début 1960. « *Lesdits sites avaient été principalement habités par des pêcheurs, originaires des provinces de l'Équateur et de Bandundu dont les parents à l'époque, une fois atteints par la maladie de la lèpre, étaient placés en quarantaine dans leurs milieux respectifs, puis renvoyés à Kinshasa en compagnie de leurs familles restreintes et placés en observa-*

*tion à l'Hôpital de la Rive, jadis spécialisé dans la prise en charge des personnes atteintes par ladite maladie* », a expliqué cette ONG. Au fil du temps, a-t-elle poursuivi, les enfants de ces malades ont commencé à se marier, procréer et se sont vus ainsi obligés de construire des abris de fortune à côté dudit hôpital, de s'y installer et de pratiquer la pêche artisanale pour leur survie, jusqu'à ce qu'ils y soient délogés, le 25 septembre. Un préavis de 48 heures Selon la VSV, une délégation des autorités civiles et militaires

congolaises constituée principalement des responsables de la Garde républicaine (GR), des forces armées, de la Police nationale, de l'Agence nationale de renseignements, des représentants de la commune de Ngaliema, des ministères de l'Urbanisme et Habitat, des Affaires foncières... a effectué, le 23 septembre, une descente dans ces différents sites où elle a sommé les occupants de vider les lieux endéans 48 heures, au risque de subir la rigueur de la loi. Ces menaces ont été mises en exécution le 25 septembre,

lorsque « *tôt le matin, contre toute attente et sans leur accorder un délai de grâce supplémentaire, les forces de l'ordre ont effectué des descentes sur ces différents sites et ont procédé sans ménagement au rasage (démolition) de tous les abris de fortune construits par les pêcheurs, en les délogeant de force et en jetant dans la nature leurs femmes et enfants dont certains sont déjà à l'âge de scolarité* ».

Devant cette réalité, la VSV a rappelé qu'autant il est reconnu aux autorités congolaises le droit de garantir l'ordre et la sécurité sur toute étendue du territoire national, autant il incombe aux mêmes autorités l'obligation de prendre en compte la situation sociale des centaines de famille déguerpies manu militari et dont la plupart sont des personnes indigentes ne vivant que de la seule activité de pêche artisanale pour subvenir à la survie de leurs progénitures. Dans cette optique, l'ONG a sollicité du gouvernement de prendre des mesures urgentes d'accompagnement et de réinsertion sociale en faveur des victimes du déguerpissement forcé et de procéder à leur indemnisation effective afin de leur faciliter la réinsertion sociale en lieu et place.

Lucien Dianzenza

### PATERNITÉ DU TROPHÉE MUANA MBOKA

## Le Csac rejette une requête de la défense de Me Liyolo

**Le nouvel épisode du conflit judiciaire qui oppose l'Agence plurielle organisatrice du trophée Muana Mboka au célèbre sculpteur Me Liyolo concerne la correspondance que la défense de ce dernier a adressé au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication en date du 3 septembre 2015.**

Prenant la liberté d'écrire au président de cette institution, Me Sindani Kandambu s'est insurgé contre ce qu'il a qualifié de « propos diffamatoires » que tiendrait Paulin Mukendi (patron de l'agence plurielle) dans les médias aux fins de nuire à la réputation de son client. D'où sa sollicitation au Csac lui demandant de prendre des mesures conservatoires pour empêcher à l'intéressé de s'exprimer dans les médias en attendant l'issue des procédures judiciaires que son client entend initier.

Dans sa réponse d'accusé de réception, le président du Csac, Tito Ndombi, a indiqué que son institution ne disposait d'aucun support dont le contenu comporterait des propos imputables à l'incriminé. D'où, a-t-il fait savoir tout en s'appuyant sur les prescrits qui régissent son institution, le Conseil ne pouvait statuer sur une telle requête.

Et Tito Ndombi de rappeler qu'au terme de l'article 63 de la loi organique du Conseil, « *les mesures conservatoires sont prises en cas de flagrante avérée de violation par les professionnels des médias, des règles d'éthique et de déontologie, de la grille des programmes, des rubriques et ou des prescrits du cahier des charges à l'encontre des médias concernés en vue de sauvegarder l'intérêt général en attendant la convocation de l'assemblée plénière pour une décision finale* ». Pour rappel, un différend judiciaire oppose depuis quelques temps Me Liyolo à Paulin Mukendi autour de la paternité de la statuette faisant office du trophée Muana Mboka, le premier accusant le second d'usurpation de l'œuvre dont il se réclame être l'auteur.

Alain Diasso

### CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

## Petit Wendo joue ce soir

**Le chanteur achève la programmation de septembre avec le concert de ce mercredi sur le podium de Rumba Parade organisé par le centre culturel belge en partenariat avec l'Institut national des arts (INA) et l'agence CMCT-FCB.**

Inscrit dans l'agenda promotionnel de la rumba lancé de concert avec la Délégation Wallonie-Bruxelles et l'INA, le show de l'« héritier » de feu Wendo Kalosoy va meubler la dernière soirée de ce mois. Pas vraiment étonnant qu'Ali Wonsa, alias Petit Wendo, se produise sur la scène Rumba Parade qui sert de vitrine à la rumba congolaise depuis un peu plus d'un an maintenant. En effet, le musicien dont l'image reste indissociable à celle de son regretté mentor est en soi un authentique musicien. Brillant chanteur et interprète, il est aussi un auteur-compositeur avéré. Guitariste comme celui dont il perpétue valablement la mémoire et bien loin d'en constituer une pâle copie, Petit Wendo est admirable sur scène. Qu'il se fasse l'interprète de l'illustre disparu ou exécute son propre répertoire, il demeure une vraie valeur de la chanson congolaise. Plusieurs étaient de cet avis après avoir notamment pris part à un de ses précédents concerts livré à Wallonie-Bruxelles. L'entendre chanter avait été un délice pour les mélomanes venus assister à son show de l'an dernier. Le 18 avril 2014, le pu-

blic du reste constitué en majorité de ses contemporains s'était montré friand de sa musique. Quoiqu'ils fussent, pour la plupart, empreints d'une teinte musicale d'une toute autre génération, aucun des titres exécutés n'avait manqué d'être apprécié à sa juste valeur.

Aujourd'hui, il est reconnu un réel mérite à Petit Wendo. Loin de se réfugier à l'ombre de son « père », les circonstances de la vie les avaient portés à une réelle filiation, il est parvenu à s'en départir, quitte à faire valoir son talent personnel. En effet, outre ses prouesses qui le rattachent directement à son mentor, il a manifesté d'incontestables aptitudes dans l'écriture de ses chansons. Plusieurs mélomanes en conviennent, ses compositions sont de bien belle facture. Il leur a suffi notamment de prêter l'oreille à Olia que d'aucuns auraient pu attribuer à Papa wendo pour s'en convaincre. Mais encore, plus dans l'air du temps, ce qui de façon mineure le différencie de Papa Wendo, Petit Wendo sait joindre à sa sauce musicale funk, soul, salsa, etc. Ce qui au résultat final n'est pas pour déplaire au public. Il est donc clair



Petit Wendo sur scène avec sa guitare en bandoulière

qu'il ne faut pas faire l'impasse sur des titres comme Esanga, Abwaki mwana, Matongi et Tongosa. Le répertoire personnel de Petit Wendo, qui a su trouver auprès des aînés comme Jean Goubald, Do Akongo et quelques années plus tôt feu King Kester Emeneya matière à s'enrichir, mérite bien de l'attention. à ceux qui ne l'ont pas encore découvert, il est recommandé de prendre part au concert de ce 30 septembre dans le cadre même où, voilà dix-sept mois, il avait enchanté et laissé sur sa soif un public hétéroclite.

Nioni Masela

## DIVISION 1/2E JOURNÉE

## DCMP inflige un cinglant cinq buts à zéro à Dragons/Bilima

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a étriillé, le 29 septembre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa l'AS Dragons/Bilima par cinq buts à zéro, en match en retard de la deuxième journée de la 21e édition du championnat national de football, dans la zone de développement ouest.

Les joueurs du tandem Mwinyi Zahera et Daniel Breard n'ont laissé aucune chance aux Monstres délaissés quelques heures de ce choc par leur entraîneur Papy Kimoto qui a été viré pour insuffisance de résultat. C'est donc une équipe Dragons avec un moral au rabais qui s'est présentée devant un DCMP ambitieux et déterminé à reprendre sa place sur l'échiquier national de football depuis l'élection du député national et homme d'affaires Gentiny Ngobila comme président de coordination du club et, surtout, avec l'arrivée en son sein de l'homme d'affaires français Henri Legarda, ancien président de l'équipe du Mans en France.

Ce choc de Kinshasa autrefois prisé par les sportifs a été une partie très déséquilibrée, avec la domination outrée du DCMP. Et



Daring Club Motema Pembe de Kinshasa saison 2015

en moins de trente-cinq minutes, la machine visiblement huilée des Immaculées de Kinshasa a passé quatre buts au club sang et or de Kinshasa. Junior Koné a ouvert la marque dès la 4e minute sur une passe du Malien Salif Cissé. Ricky Tulengi a doublé la mise sur une belle reprise acrobatique, à l'entame du deuxième quart d'heure de la partie. Sur une passe décisive de Tulengi, Junior Koné a inscrit le troi-

sième but d'une frappe sèche à la 25e minute, signant du coup un doublé au cours de cette partie. Et à la 34e minute, Salif Cissé s'est singularisé en marquant le quatrième à partir d'un corner directement tiré dans le but. À la fin de la première période, DCMP menait déjà par quatre buts à zéro, ayant plié le match. En deuxième période, DCMP n'a plus appuyé sur l'accélérateur. Mais à la 89e minute, Blaise

Lelo Mbele, entré en cours du jeu, a clôturé le récital du DCMP face à Dragons/Bilima avec le cinquième but, sur une frappe lourde à l'entrée gauche de la surface de réparation. Cinq buts à zéro, c'est le score retentissant en faveur du DCMP au terme de cette rencontre qui a tourné à une leçon administrée à Dragons/Bilima.

« Nous avons gagné, mais le plus important c'est la réguli-

té. Les joueurs doivent être réguliers dans leur prestation », a déclaré Mwinyi Zahera à la fin de la partie. « Nous avons été nettement battu, avec un score lourd. Mais on va se remettre au travail pour améliorer la prochaine fois », a dit l'entraîneur Mbuye Mfutila qui fait office de coach principal après le limogeage de Papy Kimoto. Présent dans la tribune d'honneur du stade Tata-Raphaël, le président du DCMP Gentiny a félicité ses joueurs, tout en encourageant l'AS Dragons/Bilima, l'un de trois clubs mythiques de Kinshasa qui a longtemps évolué à l'Entente provinciale de football de Kinshasa, avant d'effectuer son retour, difficile, à l'élite du football national. En effet, le club dirigé par le général Molisho a perdu en première journée face à Shark XI FC par un but à zéro (le match avait été arrêté à la 62e minute à cause d'une tempête, avant de continuer le lendemain pendant les trente-huit minutes restant selon le règlement actuel du championnat national). C'est la défaite consécutive que ce club enregistré après la raclée subie contre DCMP.

Martin Engimo

## GRAND ÉCRAN

## Quand l'emploi s'invite au débat

Le sujet sera débattu à la suite de la projection du documentaire Les règles du jeu à l'affiche la soirée du 1er octobre sous la Grande Halle de l'Institut français (IF).

D'entrée libre et prévue à partir de 19 heures, la programmation initiale du mois prochain inscrite dans le cycle « Les débats de la Halle » a pour thème « L'accès à l'emploi ». Ainsi le prochain ciné-débat aura-t-il pour fil conducteur la réalisation de Claudine Bories et Patrice Chagnard.

Le film français sorti l'an dernier qui dure en principe près de deux heures, 1h 46 min précisément, tisse son histoire autour de quatre jeunes chômeurs à la recherche d'un emploi. Lolita, Kevin, Hamid et Thierry, c'est d'eux qu'il s'agit, ont en commun leur âge, ils ont tous 20 ans. Mais aussi le fait qu'ils sont sans diplôme et cherchent du travail. Il se fait que chacun des quatre a en plus une « inconvénient » qui n'est pas de nature à faciliter les choses quand, comme eux, l'on veut se constituer candidat à une embauche. Pour Lolita, c'est une question de tempérament, elle



Un ciné-débat à la Halle de la Gombe

n'aime pas sourire; dans le cas de Kevin, c'est plutôt une inaptitude au commerce, il ne sait pas se vendre; Hamid a visiblement des problèmes avec l'autorité, n'aime pas les chefs et, pour sa part, Thierry éprouve des difficultés de communication vu qu'il parle wesh. Face à ces quatre jeunes chômeurs, la gageure des coachs d'un cabinet de placement n'est pas une mince affaire. Pendant six mois, ils se doivent de leur enseigner le comportement et le langage à afficher dans l'expectative heureuse de décrocher un emploi. L'apprentissage auquel ils sont soumis, ainsi que s'emploie à le révéler le film, dénote

de l'absurdité de ces nouvelles règles du jeu.

Pour ce qui est du précédent rendez-vous, du même genre, il date de juin dernier, l'Institut français de Kinshasa s'était associé à la Maison des droits de l'Homme du Carter Center. Pour l'occasion, cette dernière qui a pour action principale la promotion et la protection des droits de l'Homme en RDC avait choisi d'évoquer une problématique sensible à travers le documentaire franco-suisse L'escale. Le ciné-débat qui abordait alors une thématique sociétale portait sur la question des « Réfugiés ».

Nioni Masela

## CENTRAFRIQUE

## Evasion des prisonniers de la prison centrale Ngaragba

De nombreux prisonniers parmi lesquels des chefs des Anti-balaka, ont réussi à s'évader lundi soir à l'issue des affrontements qui ont secoué Bangui.

Pour le moment, il est difficile de connaître le nombre exact des prisonniers qui se sont évadés, ni les circonstances exactes de ces évasions. Mais de sources bien informées, ces évasions ont eu lieu en présence des gardiens de prison. Un témoin a confié au RJDH que les prisonniers ont cassé les cellules avant de devancer le portail. La même source a fait savoir qu'un prisonnier a été tué. « Il y a un prisonnier qui a été tué lorsque tous voulaient sortir mais l'intimidation n'a pas dissuadé la foule. C'est ainsi que plusieurs prisonniers sont entrés dans les quartiers. Beaucoup sont montés par la colline pour s'évaporer. » a-t-elle expliqué.

De sources concordantes, la prison a été pillée par une foule qui est entrée après le départ des prisonniers. Ce matin, selon le constat du RJDH, le portail de la prison centrale de Bangui était ouvert. Plusieurs effets dont des chaussures, ustensiles de cuisine et des assiettes traînaient devant la maison d'arrêt.

Un prisonnier que le RJDH a pu rencontrer s'est dit satisfait. Pour lui, retourner en prison n'est pas envisageable. Ce dernier n'a pas souhaité commenter sa libération ni donner des précisions sur les circonstances de son évasion.

Aucune réaction des autorités n'est pour le moment enregistrée sur ces évasions. Les responsables de la maison d'arrêt sont restés injoignables. Selon nos informations, certains prisonniers considérés comme dangereux dont le chef Anti-Balaka Andjilo, ont été transférés au camp de roux quelques jours avant cette évasion de masse.

La prison centrale de Bangui réhabilitée par la Minusca, est sécurisée par les forces internationales et nationales. Notons dans la foulée, une villa de la cheffe de l'État en construction et son poulailler ont été pillés par la même occasion.

3<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE DU CŒUR

## La marche sportive a mobilisé plus de 400 personnes

Organisée par Afrique sans frontière en partenariat avec le Lions club Pointe-Noire espérance, la troisième édition de la semaine du cœur a eu comme point culminant, les 20 kilomètres de marche sportive tenue le 27 septembre sur les grandes artères de la ville de Pointe-Noire.

Aujourd'hui, les maladies cardio-vasculaires sont citées parmi les premières causes de décès dans le monde. En raison de ce risque, Afrique sans frontière en partenariat avec le Lions club Pointe-Noire espérance a organisé la troisième édition de la semaine du cœur afin d'informer et sensibiliser la population aux facteurs de risques spécifiques et à la nécessité pour elle de les détecter à temps.

Tenue sur le thème « fais marcher ton cœur », cette troisième édition a eu des organisateurs mobilisés autour de ce problème crucial en s'appuyant sur la sensibilisation. Car le constat fait est que, plusieurs personnes ignorent qu'ils sont diabétiques ou encore hypertendus.

L'objectif de cette journée était non seulement de sensibiliser la



Les participants à la marche sportive crédit photo «ADIAC»

population aux causes et conséquences de ces maladies, mais également d'instruire sur les moyens de réduire leurs risques. Pour ce faire, une série de dépistages a été organisée dans les grandes villes du pays, notamment à Brazzaville, Sibiti, Tchamba-Nzassi et Pointe-Noire.

Au total 913 personnes ont été

dépistées en une semaine avec des cas assez particuliers, 35% d'hypertendus et 22% de diabétiques. Le sport étant un bienfait pour la santé, une marche sportive s'est invitée à cette activité regroupant près de 400 personnes.

Aujourd'hui, il est démontré que

cesser de fumer, réduire l'apport en sel dans son alimentation, consommer des fruits et des légumes, éviter l'usage nocif de l'alcool et pratiquer une activité physique régulière, permettent de réduire le risque des maladies cardiovasculaires. D'où l'intérêt pour la population d'observer une bonne hygiène alimentaire et de pratiquer une activité spor-

tive. Dans son mot de circonstance, Léonie-Charlotte Essesse, présidente de l'association Afrique sans frontière, a donné un seul enseignement aux participants, à savoir, observer une bonne hygiène alimentaire et pratiquer une activité sportive « je remercie tous les partenaires qui nous ont accompagné dans cette initiative et le rendez-vous est pris pour l'année prochaine », a-t-elle dit pour clore son mot. Rappelons qu'Afrique sans frontière est une association internationale dont le siège se trouve à Paris. L'association est représentée dans plusieurs pays d'Afrique. Ses domaines d'intervention demeurent la santé (lutte contre les maladies cardio-vasculaires et non transmissibles, accès aux soins de santé primaires) ; l'éducation (dotation de prix scolaires aux enfants démunis, accès à l'éducation ; etc..).

Notons qu'à la fin de cette activité, le comité d'organisation a remis des prix d'encouragement aux participants. Et pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dinatoire a été servi à tous les convives au complexe sportif de Pointe-Noire.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## La journée du volontariat français met l'accent sur l'environnement

L'institut français du Congo de Pointe-Noire va abriter, le samedi 03 octobre, la journée du volontariat français. Cette activité sera dédiée à la protection de l'environnement en résonance à la conférence sur le climat (COP21), prévue en décembre prochain à Paris sur le thème: « Tous ensemble pour le climat ».

Organisée par France Volontaires, plateforme française des engagements volontaires et solidaires à l'international, cette journée est l'occasion de mettre en valeur l'action des volontaires français au Congo en particulier et en général, partout dans le monde mais aussi les projets, structures d'accueil, d'envoi, partenaires, bénéficiaires, et tout acteur de la solidarité internationale.

À l'affiche de cette journée, des discours, des témoignages, des projections et une série de matchs de dessinateurs, qui opposera huit bédésistes ponténégrins. Plusieurs organisations, associations, ONG et autres groupements évoluant au Congo seront également représentés à cette activité, notamment le PNUD, ASI, France Volontaires, la direction départementale de l'économie forestière, ESI, Help Congo, WCS, Jane Goodall, Plateforme environnementale, Renatura, etc... On notera également la présence

de son excellence Jean-Pierre Vidon, Ambassadeur de France au Congo qui, l'année dernière, lors de l'édition précédente affirmait que, le travail du réseau des volontaires au Congo connaissait un succès grandissant, grâce aux chantiers entrepris par ces acteurs sociaux, agissant autour de trois axes: le

partagent leurs savoirs dans les O.n.g.s (Organisations non gouvernementales) et les entreprises. Le volontariat favorise le transfert du savoir-faire dans le développement local, la culture, l'entrepreneuriat», disait Jean-Pierre Vidon, l'année dernière lors de la journée du volontariat français tenue à Braz-



L'Institut Français du Congo Pointe Noire

Octobre 2013

L'Institut Français du Congo (Pointe-Noire)

volontariat international, le volontariat en administration et le volontariat d'entreprises.

Pour le diplomate français, le développement de ce réseau témoigne l'amitié étroite entre la France et le Congo « le volontariat international est un dispositif important, pour la France... Au Congo, 111 volontaires sont répartis sur l'étendue du territoire national. Ils

zaville. Rappelons qu'en République du Congo, de nombreux projets s'accomplissent, grâce au sens d'abnégation des volontaires français. À ce jour, plus d'une centaine d'entre eux y travaillent, régulièrement, et apportent leur expertise, dans plusieurs secteurs d'activités, principalement humanitaire et sociale.

**Hugues Prosper Mabonzo**

37<sup>e</sup> CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

## Les clubs congolais connaissent leurs adversaires

Inter club messieurs et Abo-Sport dames sont désormais fixés sur leurs adversaires du premier tour du championnat d'Afrique des Clubs champions qui aura lieu du 21 au 30 octobre à Nador au Maroc. Le tirage au sort effectué le 28 septembre au siège de la Confédération africaine de handball à Abidjan place Abo-Sport dans le groupe B en compagnie de Primero champion en titre et Inter Club dans le groupe C avec l'Espérance champion d'Afrique 2013

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Cahb, le Dr Aremou Mansourou et de l'attaché culturel de l'Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire. 28 équipes participeront à la 37<sup>e</sup> édition du championnat des clubs champions soit, dix-huit équipes messieurs contre dix équipes dames. Les Dix-huit équipes messieurs engagées à cette compétition sont réparties en quatre poules dont, deux de 5 équipes et deux autres de quatre équipes. Chez les dames, les dix équipes sont réparties en deux groupes de 5 équipes.

Version masculine

Poule A : 1- AL Ahly (Egypte), 2- Stade Mandji (Gabon), 3-Ittiad (Libye), 4-Widad (Maroc), 5-HBC Police (Rwanda)  
Poule B: 1-Club Africain (Tunisie), 2-Zamalek (Egypte), 3-Borno (Nigeria), 4-Nijma Club (Libye)

Poule C : 1- Esperance (Tunisie), 2-FAP (Cameroun), 3-Niger United (Nigeria), 4-Inter Club (Congo)  
Poule D: 1-JSK (RDC), 2-Alexandria (Egypte), 3-SOA (Côte d'Ivoire), 4-Hilal Athletic (Maroc), 5-HC Police (RDC)

Version féminine

Poule A : 1-Petro (Angola), 2- FAP (Cameroun), 3- Africa Sport (Côte d'Ivoire), 4- Phoenix (Gabon), 5- Nairobi w. (Kenya)

Poule B : 1-Primero (Angola), 2- Abo Sport (Congo), 3- HC Héritage (RDC), 4- Al Ahly (Egypte), 5- Topline (Nigeria)

**Charlem Léa Legnoki**

## CAUSERIE-DÉBAT

# Albert Bobéka sensibilise au vivre-ensemble

Le poète congolais, Albert Bobéka, poursuit ses campagnes de sensibilisation sur la culture de paix. Après Talangai, il était le 27 septembre face aux jeunes de Nkombo, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Le vivre-ensemble est une partie du recueil de poèmes «Le Nénuphar» qu'Albert Bobéka, autrement dit Fontaine, envisage d'éditer après Destinée; Etatolo ; la Vie; Mon art ; Mon pas, parus dans « Nouvelles voix de la poésie congolaise » de Bienvenu Boudimbou, dans les éditions Hemar en 2012. En effet, devant les jeunes de Nkombo, en majorité des étudiants, l'orateur a prêché la paix, surtout à un moment où les écarts de langage sont observés sur le débat sur le changement ou non de la Constitution.

« J'insiste sur la culture de la paix parce que la paix est pour nous un besoin fondamental, la pierre angulaire. Poète que je suis et messenger de paix des Nations unies par l'Unesco, je ne peux m'en passer sans vous exhorter sur la culture de la paix. En vivant la mesure des guerres fratricides que notre pays a connues, le devoir qui nous revient est de

consolider cette paix retrouvée », a-t-il invité.

Selon Albert Bobéka, l'action en faveur de la paix ne peut pas se circonscrire aux seules situations de conflits. La culture de la paix doit, dit-il, être permanente pour éviter et éliminer les causes multiples d'un conflit ou des risques de conflits. D'où il souligne la nécessité d'organiser des programmes de réinsertion, de réhabilitation et de reconstruction afin de favoriser la reprise du développement. Il pense également que l'usage des stratégies d'influence constituent les principaux fondements de la diplomatie : la diplomatie des gouvernements ; la diplomatie des parlementaires ; la diplomatie des acteurs de la société civile ; la diplomatie des animateurs des Églises ; la diplomatie des ambassadeurs de paix ; la diplomatie des sages.

« Tout ceci concourt à la bonne marche d'un Congo qui cherche à poser ses ja-



Albert Bobéka sensibilisant les jeunes de Nkombo ; crédit photo Adiac

lons pour une paix durable, et obtenir le pari d'un Congo émergent. Le développement ne peut se faire que dans la paix. Femmes, hommes impliquons-nous pour l'avenir de la jeunesse et des généra-

tions futures en offrant des valeurs qui aideront à fa-

chologique, économique et sociale. « Ce que nous de-

çonner ce Congo », a-t-il écrit dans le Nénuphar qui est encore en état de gestation.

Il a enfin demandé aux participants de combattre la violence physique sous toutes ses formes : sexuelle, psy-

vous encourager, c'est de créer ensemble avec la participation des femmes et des hommes de nouvelles formes de solidarité », a conclu Albert Bobéka « Fontaine ».

**Parfait Wilfried Douniama**

## FOOTBALL

## La Fécofoot désigne ses représentants pour les compétitions interclubs de la CAF

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu le 23 septembre son assemblée générale ordinaire au cours de laquelle les noms des représentants congolais aux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football ont été dévoilés.

Selon le communiqué final des travaux, l'AC Léopards de Dolisie et l'Etoile du Congo joueront la Ligue des champions 2016. Les Diabes noirs et V. Club Mokanda sont quant à eux engagés en coupe de la Confédération orange. L'Etoile du Congo a indiqué le président de la Fécofoot est qualifiée sous réserve. Les Stelliens pourraient être remplacés par une autre équipe de Brazzaville mieux placée s'ils ne se mettent pas en conformité avec le Tribunal arbitral des Sports (TAS).

« S'agissant de la participation de l'Etoile du Congo à la Ligue des champions, je me ferai violence, si je n'insistais pas, pour ce club, la nécessité de se mettre en conformité avec le Tribunal arbitral des sports. Dans la négative, son remplacement par équipe classée troisième du championnat national Ligue 1 (Jeunesse sportive de Talangai ou à défaut) serait automatique », a commenté Jean Michel Mbono.



Jean Michel Mbono dévoilant les noms des représentants congolais (photo Adiac)

Selon lui, les critères de sélections de ces clubs qui font suite aux directives des pouvoirs publics, participeront pour la nouvelle saison, « à l'utilisation rationnelle des infrastructures sportives essayées dans tout le pays ».

### La Fécofoot impose un cahier de charges aux équipes

Le point sur le démarrage du championnat a été aussi évoqué. Le championnat congo-

lais pour le compte de la saison 2015-2016 se jouera avec vingt équipes. La date du démarrage n'a pas été révélée.

Les équipes concernées seront en réunion avec la Fécofoot le 24 septembre dans la salle de communication du Centre national de formation de football. Pour la participation au championnat national, la Fécofoot a imposé aux clubs un cahier de charges. Chaque club doit en effet payer les droits statutaires, tenir les assemblées générales, avoir un compte bancaire, disposer d'un secrétariat général capable d'assurer la qualifica-

tion des joueurs dans le système TMS. Chacun d'eux doit aussi avoir une adresse électronique, un entraîneur muni

de la licence C puis déposer auprès de la Fécofoot la caution sur le transport de l'équipe pour toute la compétition. « Chacun de nous le sait, que depuis 2 ans, la subvention spéciale de l'Etat aux clubs du championnat national Ligue 1 plutôt d'être une solution aux difficultés récurrentes que rencontrent ceux-ci pour leur participation à cette compétition, est au contraire source de tous

les ennuis. Il s'ensuit que, l'inexécution dans les délais de cet engagement amène les dirigeants des clubs, à quelque niveau du déroulement ou d'avancement de cette compétition, de décider unilatéralement de sa suspension qui se transforme par la suite à un arrêt définitif »

### Le stade de Dolisie bientôt doté d'une pelouse synthétique

Jean Michel Mbono a annoncé qu'après le stade Alphonse-Massamba-Débat, Denis-Sassou-N'Gouesso de Dolisie sera doté dans les tout prochains jours d'une pelouse synthétique. « C'est la preuve d'une diplomatie agissante de la Fécofoot, qui sans cesse, accompagne activement les pouvoirs publics dans le noble dessein de maillage d'infrastructures sportive sur l'ensemble du territoire. Il faut espérer, dans le droit fil de cette concrétisation que Dolisie, avec son stade Denis Sassou- N'Gouesso, emboîtera rapidement le pas du stade Alphonse Massamba-Débat », a souligné le président de la Fécofoot.

**James Golden Eloué**